

RAPPORT ANNUEL 2018



Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

TABLE DES MATIÈRES

FONDATION

- 04 Remerciements
- 05 Le Conseil de fondation
- 07 Éditorial
- 08 Faits marquants 2018
- 10 Bilan de législature
- 12 La mission
- 13 20 ans d'histoire
- 14 Les équipes sur le terrain
- 15 Le Secrétariat général
- 16 Cartographie des actions

ACTIONS

- 18 Aux Grottes, une maison de quartier peu ordinaire
- 20 Rinia Contact: 20 ans au service de la diversité culturelle et sociale
- 22 La Grève Nautique, un lieu unique entre terre et lac
- 24 Nom de code: DMAV

ANALYSE

- 26 L'animation socioculturelle: quelle place dans le développement urbain?
- 29 Fonds FINC: renforcer l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers
- 30 Fonds FACS: des outils pour l'autonomie des femmes

RESSOURCES HUMAINES & FINANCES

- 32 Les activités en chiffres
- 33 Financement par populations et activités
- 34 Évolution du personnel
- 36 Les multiples facettes du travail RH
- 38 Focus sur les formations internes
- 40 Évolution des postes inscrits dans le budget
- 42 Répartition des ressources entre les partenaires
- 44 Une stabilité financière
- 46 Bilan au 31 décembre 2018
- 47 Compte de profits et pertes 2018
- 48 Rapport de l'organe de contrôle

LES DÉSIGNATIONS MASCULINES CONTENUES DANS CE RAPPORT ONT LA VALEUR DU NEUTRE.
ELLES SONT UTILISÉES DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE ET N'ONT AUCUNE INTENTION DISCRIMINATOIRE.



Au Jardin Robinson
d'Onex

REMERCIEMENTS

LE CANTON DE GENÈVE, plus particulièrement :

Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'État, et Mme Paola Marchesini, secrétaire générale, du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
M. Thierry Apothéloz, conseiller d'État, et Mme Christine Hilaire Kammermann, secrétaire générale, du Département de la cohésion sociale (DCS)
Les directions, offices et services de ces deux départements ainsi que l'Office du personnel du Département des finances et des ressources humaines (DF)

LES COMMUNES GENEVOISES, plus particulièrement :

Les maires, les conseillères administratives et conseillers administratifs, adjointes et adjoints des 43 Communes qui ont des centres, des actions hors murs ou des actions spécifiques
Le comité de l'Association des communes genevoises (ACG), en particulier M. Thierry Apothéloz et M. Xavier Magnin, successivement président, et M. Alain Rüttsche, directeur général
La Ville de Genève, en particulier Mme Esther Alder, conseillère administrative, les directions du Service de la jeunesse et du Service des écoles et institutions pour l'enfance
Le personnel des administrations communales

LES ASSOCIATIONS DE CENTRES, plus particulièrement :

Les présidentes et présidents et les membres bénévoles des 47 comités
Le comité de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR)

LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS, plus particulièrement :

Les équipes des centres et des lieux conventionnés
Les équipes de travail social hors murs
L'équipe de l'Unité d'assistance personnelle (UAP)
Les membres du Secrétariat général
Les membres du Secrétariat permanent de la FCLR
Les organisations syndicales représentatives du personnel

LES DONATEURS

Le Fonds Jeunesse (DIP)
Le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)
La Fondation Philanthropia

Leur contribution a permis le développement de multiples actions socioculturelles et socio-éducatives de prévention en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes.

LES ACTIONS DE LA FASe SONT SOUTENUES PAR LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LE CONSEIL DE FONDATION

Dès le 01.12.2018

POUR LE CANTON (désignés par le Conseil d'État)

Charles Beer nommé en qualité de président
Mathilde Captyn
Damien Christe
Enis Daci
Rémy Kammermann

POUR LES COMMUNES (désignés par l'Association des communes genevoises - ACG)

Anne Hiltbold nommée en qualité de vice-présidente
Karine Bruchez Gilberto
Nathalie Leuenberger
Serge Mimouni
Frédéric Renevey

POUR LES ASSOCIATIONS DE CENTRES (désignés par la Fédération des centres de loisirs et de rencontres - FCLR)

Dominique Blanc
Anna Conti
Kete Flueck
Didier Roulet
Pascal Thurnherr

POUR LE PERSONNEL (vacant)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION (nommé par le Conseil de fondation, avec une voix consultative)

Yann Boggio

Jusqu'au 30.11.2018

POUR LE CANTON (désignés par le Conseil d'État)

Alain-Dominique Mauris nommé en qualité de président
Dominique Chautems-Leurs
Damien Christe
Magali Ginet Babel
Rémy Kammermann

POUR LES COMMUNES (désignés par l'Association des communes genevoises - ACG)

Thierry Apothéloz nommé en qualité de vice-président*
Esther Alder
Karine Bruchez Gilberto
Jeannine de Haller Kellerhals
Cédric Lambert

POUR LES ASSOCIATIONS DE CENTRES (désignés par la Fédération des centres de loisirs et de rencontres - FCLR)

Dominique Blanc
Kete Flueck
Sonja Hanachi
Didier Roulet
Pascal Thurnherr

POUR LE PERSONNEL (vacant)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION (nommé par le Conseil de fondation, avec une voix consultative)

Yann Boggio

* jusqu'au 31.05.2018



ÉDITORIAL

UN NOUVEL ANCRAGE

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a fêté en 2018 ses 20 ans d'existence, dans un environnement marqué par de nombreux changements, tous porteurs de sens pour les années à venir.

Le rattachement de la FASe au tout nouveau Département cantonal de la cohésion sociale (DCS) n'est pas anodin. Il constitue une affirmation politique du rôle central de l'animation socioculturelle et donc de la Fondation en tant qu'actrice clé du bien vivre ensemble.

Sous l'impulsion de son nouveau conseiller d'État, Monsieur Thierry Apothéloz, il s'agit maintenant d'écrire une nouvelle page, orientée vers le renforcement des actions et les synergies avec les autres acteurs majeurs de son département, en particulier le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), la culture et le sport.

À ce changement de département s'est ajoutée la fin de mandat du président de la FASe et un profond renouvellement du Conseil. Durant ces douze dernières années, Monsieur Alain-Dominique Mauris aura su impulser et accompagner la transformation de la FASe en une organisation forte, agile, présente sur de nombreux fronts et assumant ses prérogatives. Nous tenons ici à le remercier personnellement pour son immense engagement durant toutes ces années, ainsi que sa capacité de portage et de défense de l'animation.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Mesdames Esther Alder, Dominique Chautems-Leurs, Jeannine de Haller Kellerhals, Magali Ginet Babel, Sonja Hanachi, Messieurs Cédric Lambert et bien entendu Thierry Apothéloz pour leur engagement au sein du Conseil.

Aujourd'hui, une nouvelle histoire s'ouvre. Elle est encore à inventer, pour penser l'urbanité de demain, la nécessaire participation citoyenne, le travail sur les déterminants de la cohésion sociale et l'exploration encore plus intense de ce qui a du sens pour la jeunesse et les différentes communautés qui composent Genève.

La Fondation regroupe plus de 400 membres de comité bénévoles, le Canton, 43 Communes, beaucoup d'institutions partenaires et plus de 1000 collaborateurs et collaboratrices. Autant de femmes et d'hommes engagés autour de la libre adhésion, de la participation, du partenariat et de la valorisation des compétences comme ferments de la société de demain. 60 ans d'animation socioculturelle, 20 ans sous forme de fondation.

Que chacun soit remercié pour ses actions passées, présentes et à venir. À nous tous, également et collectivement, d'être pointus dans nos attentes, lucides dans nos actions et déterminés quant aux changements sociaux que nous voulons poursuivre et aux défis que nous devons relever.

Charles Beer

Président du Conseil de fondation

Yann Boggio

Secrétaire général



Fresque murale
réalisée par Steve Dunand
avec les enfants du Jardin
Robinson du Lignon

FAITS MARQUANTS 2018

PENSER LA VILLE, PENSER LA VIE

Développement urbain, ancrages locaux de l'animation socioculturelle, mise en œuvre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans et inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les activités: autant de sujets, parmi d'autres, qui auront mobilisés de belles énergies.

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DE QUALITÉ

Le canton se développe fortement et nombre de nouveaux quartiers émergent ou vont sortir de terre ces prochaines années. La ville se transforme, grandit et évolue. Comment dès lors intégrer une pensée sur la qualité des liens sociaux de ces futurs quartiers? Cette question est devenue centrale sur la plupart des communes, soucieuses d'assurer un développement de qualité. Autorités professionnelles, politiques et associatives se sont réunies autour de conventions tripartites pour y inclure de larges réflexions sur la place de l'animation socioculturelle au cœur des nouvelles centralités.

Construite autour d'une vision partagée des enjeux pour les trois à cinq prochaines années, la convention tripartite se révèle ainsi être un outil puissant pour définir des objectifs collectifs à atteindre. Cet outil nous permet de nous tourner vers l'avenir et de développer ensemble les chemins pour favoriser l'intégration des nouveaux habitants et les conditions cadres favorables au renforcement des liens sociaux.

Riches d'expériences et de compétences, la Fondation et ses partenaires souhaitent aujourd'hui aller plus loin et implanter, le plus en amont possible des plans localisés de quartier, une

pensée sociale. C'est dans cette intention que des contacts sont en cours avec le Département cantonal du territoire (DT).

APPUI ÉDUCATIF ET FORMATION OBLIGATOIRE

Initié en 2008 à la demande des autorités cantonales, le projet d'accompagnement éducatif de mineurs délinquants en milieu ouvert n'est plus sous la responsabilité de la FASe dès le 1^{er} janvier 2019. Reconnue pour la qualité de ses suivis, l'Unité d'assistance personnelle (UAP) poursuivra son action directement au sein du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), en charge de la mission générale de protection de la jeunesse.

Toujours dans le registre de la jeunesse vulnérable, dorénavant reconnu par les autorités, l'accueil de jour de mineurs non accompagnés et sans papiers, nommé SAS, se poursuit. Mené en partenariat avec l'Association Païdos et dans une approche multidisciplinaire, ce projet permet une mise en valeur des principes d'action propres à l'animation socioculturelle: la libre adhésion, la participation et la valorisation des compétences dans un contexte et avec une population sensible.

C'est également sur cette base que se poursuit Scène Active, incluant durant dix mois et à plein

temps, 40 jeunes sur le chemin de l'estime de soi et d'une reprise de confiance, préalables indispensables à leur insertion sociale et professionnelle. La FASe, comme d'autres institutions majeures (Hospice général et Fondation Officielle de la Jeunesse), participe pleinement à un projet accueillant des jeunes de 16 à 25 ans.

Un des chantiers déterminants de politique publique s'est également ouvert en 2018 avec le début de la mise en œuvre de la norme constitutionnelle sur la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Engagée dans la nécessaire complémentarité des approches et des compétences entre le DIP et les dispositifs externes, la Fondation y prend une part active et se réjouit de l'avancement de la cause de la formation.

À relever enfin que la Fondation poursuit toujours une politique proactive d'inclusion d'enfants à besoins éducatifs particuliers dans les activités, à travers un soutien individualisé (voir page 29).

ÉVOLUTION AU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

Départ autour du monde en bateau, prise de fonction comme doyenne d'une école professionnelle et directrice d'une fondation, trois coordinatrices de région sont parties voguer sous d'autres cieux, à l'heure où ces lignes sont écrites. Le Conseil de fondation les remercie, tout comme il tient à saluer particulièrement Nathalie Maitre, directrice RH et formation depuis 2010, qui a souhaité réorienter sa trajectoire professionnelle. Très proche des préoccupations des collaborateurs et des colla-

boratrices, elle a su mettre sur pied un service des ressources humaines performant, au service des équipes.

HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Des premiers centres aux premières formations, l'animation socioculturelle n'a cessé de se développer sur le canton de Genève et au sein de la Fondation. 47 centres, 13 équipes de travail social hors murs et nombre de projets spécifiques œuvrent quotidiennement au service des populations, dans un esprit d'éducation populaire, de pédagogie de la citoyenneté, dans une mise en lien entre les communautés et avec les services publics.

2018 c'est également 20 ans d'existence pour la Fondation. Non sans heurts ni débats internes, nourrie par des initiatives locales, la FASe renforce en permanence ses engagements sur différents domaines d'intervention et promeut une animation socioculturelle active et vivante, dans et hors les murs, connectée avec les évolutions sociales.

Actrice clé de la cohésion sociale qui regroupe les forces permettant de tisser ensemble la ville de demain, l'animation se doit de tenir ses engagements, en particulier vis-à-vis de la jeunesse. Celle-ci nous prouve tous les jours sa capacité de se mobiliser sur des thèmes centraux comme le développement durable, l'égalité des genres, les droits humains et le respect des diversités culturelles. Elle est impressionnante et fait preuve de responsabilité. Cette jeunesse a quelque chose à nous dire, nous nous devons de l'entendre, de la comprendre et de la soutenir.



BILAN DE LÉGISLATURE

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE À UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE : LA FASE A 20 ANS

Extrait du discours d'Alain-Dominique Mauris, président du Conseil de fondation de 2006 à 2018, lors de la cérémonie des 20 ans en novembre 2018.

Passant outre les rivalités habituelles, le parlement cantonal a été unanime pour soutenir la loi J 6 11 du 15 mai 1998 marquant la naissance de la FASE, évoluant ainsi de la Commission cantonale des centres de loisirs et de rencontres (CCCLR) à une fondation de droit public.

Pourtant, des tensions sont rapidement apparues entre les partenaires. Face aux risques de rupture entre ceux qui finançaient et ceux qui animaient les activités de terrain, le conseiller d'État Charles Beer m'a confié, au printemps 2006, la présidence de la FASE avec pour mission de redéfinir un cadre solide pour tisser des liens de confiance et donner ainsi tout son sens à notre travail.

RENFORCER L'ÉCOUTE MUTUELLE ENTRE LES PARTENAIRES

Dès lors, j'ai été sollicité par beaucoup de personnes désireuses de « sauver » le travail effectué, notamment en mars 2006 par Katia Merlino, alors présidente de la FCLR : « *Il est indispensable que le monde associatif soit plus écouté, et ainsi, en collaboration avec les autres partenaires, nous pourrions innover et surtout agir.* »

Lors d'une réunion rassemblant, le 15 novembre 2008, de nombreuses personnes exerçant une

responsabilité au sein de la FASE, le constat était grave : la principale menace pour la Fondation venait de nous. Nous devons prendre conscience que nous avons besoin des uns et des autres. Pourquoi alors butions-nous tant sur l'organisation structurelle, nos différences et le budget ? Les discussions sur des sujets clivants avaient envahi l'ensemble de nos espaces de concertation au détriment de l'essentiel : les populations.

Se réunir a été le début de la résilience. Vouloir rester ensemble est devenu le signe d'un progrès commun, puis travailler ensemble aura été notre défi pour réussir le changement de cap attendu.

« *Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble.* » Euripide

Répondre aux nouvelles demandes des populations et des autorités a impliqué la mise en place de modifications législatives, du contrat de prestations avec le Canton, d'une nouvelle gouvernance, des conventions tripartites incluant notamment les intentions politiques des communes et les projets institutionnels des centres, des nouvelles règles de financement et d'une nouvelle répartition des tâches. De nombreuses activités et soutiens ont été développés et de nouvelles missions ont été confiées à la FASE.

S'ENGAGER CONTRE LES INJUSTICES ET LES DISCRIMINATIONS

Et coup de projecteur pour ses 20 ans : le nouveau Conseil d'État positionne la FASE à une place en vue dans son nouveau Département de la cohésion sociale. Thierry Apothéloz, vice-président de la FASE élu au Conseil d'État, a compris ce qu'elle peut et doit apporter à la population genevoise. L'animation socioculturelle est l'une des clés pour assurer la cohésion sociale et valoriser une place pour chacun.

Pendant ces douze ans à la présidence de la FASE, mes priorités auront été d'assurer à chacun une place valorisante. Cela nécessite de fuir la morale exclusive et punitive pour privilégier l'éclosion chez chacun de ce qu'il est et aspire à être, dans le respect des autres.

Cela implique de combattre les nombreuses tentatives politiques et religieuses d'imposer des comportements exemplaires et d'exclure les différences. Notre liberté n'est jamais acquise. Les menaces pèsent avant tout sur nos enfants et les populations fragilisées. Bien que théoriquement protégés contre toute forme de discrimination, certains continuent d'en subir les méfaits, même de la part d'institutions censées les prévenir. Notre environnement meurt sous les pesticides et notre société s'étouffe dans la bureaucratie liberticide, axée sur l'avoir au détriment de l'être. Promouvoir la cohésion sociale c'est aussi lutter contre les injustices.

« *Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier!* » Martin Luther King

Comment ne pas s'étonner lorsque certains veulent légiférer de façon restrictive sur qui doit aimer, qui peut donner la vie, qui peut adopter ? Pourquoi devrions-nous reconnaître certains types de familles et pas d'autres ? Alors que l'amour et l'affection, ciments de la relation, n'ont ni sexe, ni genre, ni âge. Il est essentiel d'abolir toutes les formes d'arbitraire et notamment le rejet des enfants, qui souffrent à cause d'adultes leur faisant payer ce qu'ils reprochent à leurs parents. Enfants dénigrés et harcelés, menés au suicide, dans l'indifférence de ceux qui se taisent et laissent mourir l'espoir d'une vie. L'exclusion dans ce qu'elle a de pire.

Après douze ans à la tête de la FASE, je constate que notre travail n'est pas anodin. Chaque fois que nous combattons une injustice c'est le monde qui gagne. Les rires et les sourires de nos quartiers sont autant de lumières qui favorisent le bonheur et la connaissance de soi. Nos quartiers sont pluriels et qui mieux que les associations et les bénévoles sont les garants de cette expression ? Qui mieux que les Communes sont les garantes de leur pérennité ? Qui mieux que le conseiller d'État aura à cœur de protéger les diversités qui font de la FASE une richesse exceptionnelle ? Qui mieux que nos collaborateurs sont les garants de l'équité ?

J'espère que durant ces 20 ans nous aurons tenté de tirer le meilleur de nous-même au profit des populations. Je vous encourage à poursuivre votre travail sur les terrains pour renforcer le lien social et donner à chacun les possibilités de trouver et donner du sens à son quotidien.

À tous merci et vive la FASE!
Alain-Dominique Mauris

LA MISSION

La FASe est une fondation de droit public qui a pour mission, d'une part, de garantir une politique cohérente sur l'ensemble du canton en matière de centres de loisirs et de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures et, d'autre part, de gérer le travail social hors murs (TSHM).

Le fonctionnement de la Fondation est basé sur un partenariat permettant la mise en œuvre d'actions socio-éducatives et socioculturelles pour lesquelles chaque partenaire apporte ses capacités et ses compétences, ainsi qu'un intérêt partagé à ce qu'elles se réalisent.

La Fondation est gérée par un Conseil de fondation comprenant des représentants de quatre partenaires: le Canton, les Communes, les associations de centres, regroupées dans la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR), et le personnel.

Le Canton et les Communes ont un rôle complémentaire de soutien aux activités de la Fondation tant en ce qui concerne les activités des centres que celles du travail social hors murs.

Le département de tutelle est le Département cantonal de la cohésion sociale (DCS) et la liaison fonctionnelle est assurée par la direction générale de l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS).

Conformément à la loi J 6 11, les activités de la Fondation ont pour objectifs la prévention et la promotion de la qualité de vie.

Les actions socio-éducatives, associatives et socioculturelles s'inscrivent ainsi dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales, et se matérialisent par des programmes d'animation poursuivant les objectifs généraux suivants :

- » favoriser l'intégration sociale, en développant des actions auprès de et pour toutes les catégories de la population
- » favoriser une citoyenneté active, en offrant un cadre propice au renforcement du sentiment d'appartenance au tissu local, tout en permettant un engagement social de la population résidente sur le canton
- » répondre aux demandes locales appartenant à ses domaines d'action, en favorisant la mise en lien de ces demandes et des solutions possibles, que ce soit sur le plan individuel ou institutionnel

Enfin, et en tant qu'institution, la Fondation se doit de :

- » contribuer à l'identification des évolutions sociales et les diffuser auprès de ses partenaires
- » renforcer les pratiques et les compétences de ses collaborateurs
- » renforcer les partenariats sur le plan local, communal, cantonal et régional

20 ANS D'HISTOIRE

1963

Ouverture du premier centre de loisirs du canton à Carouge

1998

Adoption à l'unanimité du Grand Conseil de la loi J 6 11 portant sur les centres de loisirs et de rencontres et création de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

2003

Introduction d'un nouvel article dans la loi J 6 11 portant sur le travail social hors murs

2008

Modification de la loi J 6 11 par le Grand Conseil accordant une majorité des sièges aux acteurs publics au sein du Conseil de fondation

2010

Introduction d'une nouvelle gouvernance et d'un collège de direction

2011

Adoption des statuts actuels par le Grand Conseil

Transformation des postes de responsables de secteur en coordinateurs de région

2012

Signature de conventions tripartites regroupant autorités associatives, politiques et la FASe

2014

Modification des règles de financement du Canton et des Communes des actions locales

Création du Fonds d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain (Fonds FACS)

2016

Création du Fonds pour l'inclusion (Fonds FINC)

Ouverture du 47^e centre de loisirs du canton sur la commune de Veyrier

2017

Adoption par le Conseil de fondation du plan stratégique 2017-2020

2018

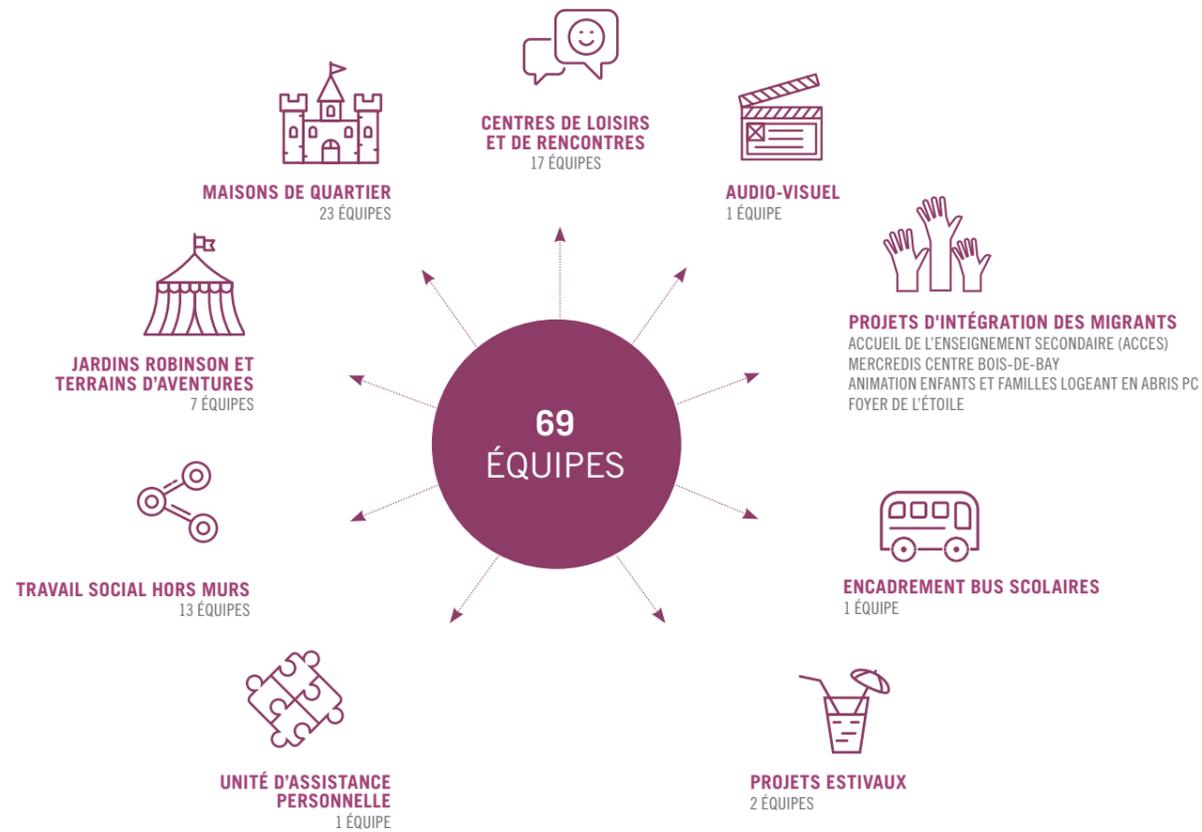
La FASe fête ses 20 ans!



© Unsplash - Courtney Kennedy

LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

En 2018, la Fondation a assuré la gestion et le développement de 69 équipes, en partenariat avec les associations de centres, le Canton et les Communes :



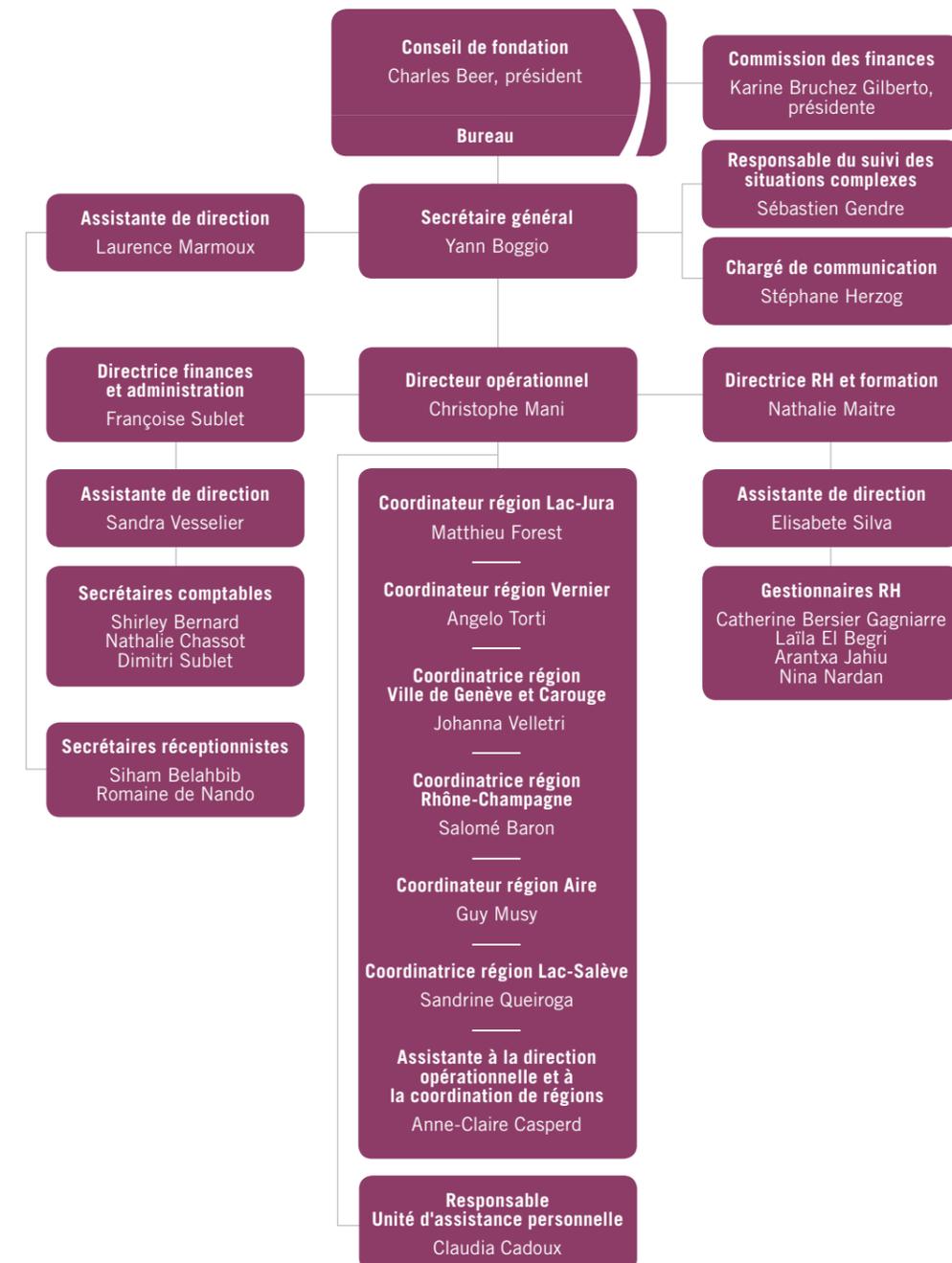
La Fondation assure également des prestations RH pour 18 équipes :



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le collège de direction assume la gestion opérationnelle et traite de l'ensemble des questions en relation. Il est composé de la direction RH et formation, de la direction finances et administration et de la direction opérationnelle, sous la responsabilité du secrétaire général.

Le collège opérationnel rassemble les coordinateurs et coordinatrices de région, le responsable du suivi des situations complexes et des supervisions et le chargé de communication, sous la responsabilité du directeur opérationnel. Le secrétaire général y assiste. Ce collège prend en compte les éléments en relation avec les terrains et assure une unité d'ensemble. En outre, il se réunit une fois toutes les six semaines avec les coordinateurs de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR).



Organigramme au 31.12.2018

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS

● RÉGION LAC-JURA

CINQ CENTRES

QUATRE ÉQUIPES HORS MURS

Centres: centre de rencontres Le Rado (Versoix), centre de loisirs et de rencontres du Grand-Saconnex, espace Undertown (Meyrin), jardin Robinson de Meyrin, centre de loisirs de Meyrin - Maison Vaudagne

Équipes TSHM: Versoix, Rive Droite, Transit (Meyrin) et Satigny

Deux actions spécifiques en été:

Grève Nautique* (Versoix), centre aéré de Collex-Bossy et de Pregny-Chambésy en collaboration avec Meyrin, Satigny

Neuf communes: Versoix, Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Meyrin, Collex-Bossy, Satigny, Russin

Coordination: Matthieu Forest (Sandra Rossier jusqu'en août 2018)

● RÉGION VERNIER

DIX CENTRES

UNE ÉQUIPE HORS MURS

Centres: maison de quartier de Vernier - Le Quart'île, centre de rencontres La Carambole, maison de quartier des Avanchets, maison de quartier d'Aire-le-Lignon, maison de quartier des Libellules, Vernier sur Rock, l'ABARC, maison de quartier et jardin Robinson de Châtelaine-Balexert - ChâBal, jardin Robinson du Lignon, maison des jeunes l'Éclipse

Équipe TSHM: Vernier

Une commune: Vernier

Coordination: Angelo Torti

● RÉGION VILLE DE GENÈVE ET CAROUGE

DIX-HUIT CENTRES

UNE ÉQUIPE HORS MURS

Centres: maison de quartier des Acacias, maison de quartier des Asters, espace de rencontres et d'activités pour adolescents ATB, maison de quartier de Champel, espace créatif Le Chalet, maison de quartier Chausse-Coq, maison de quartier des Eaux-Vives, centre de rencontres des Eaux-Vives - La Source, maison de quartier de Vieusseux, maison de quartier de la Jonction, maison de quartier des Pâquis, centre de rencontres les Créatellers, maison de quartier de Plainpalais, maison de quartier de Saint-Jean, association pour l'animation des Grottes, des Croupettes et de Monbrillant - pré en bulle, Rinia Contact, maison de quartier La Concorde, maison de quartier de Carouge

Équipe TSHM: Carouge

Deux communes: Ville de Genève et Carouge

Coordination: Johanna Velletri

● RÉGION RHÔNE-CHAMPAGNE

DEUX CENTRES

UNE ÉQUIPE HORS MURS

Centres: jardin Robinson d'Onex, jardin Robinson et centre de rencontres d'Avully

Équipe TSHM: Rhône-Champagne/ Bus unité prévention parcs - BUPP (Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Champagne)

Une action spécifique: mercredis aérés de Bernex

Onze communes: Lancy**, Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Chancy, Confignon, Cartigny, Laconnex, Onex, Soral

Coordination: Salomé Baron (Alexandra Pittet jusqu'en août 2018)

● RÉGION AIRE

SEPT CENTRES

DEUX ÉQUIPES HORS MURS

Centres: maison de quartier Sous l'Étoile, terrain d'aventures du Petit-Lancy, maison de quartier Villa Tacchini (Lancy), maison de quartier du Plateau, terrain d'aventures de Lancy-Voires, jardin d'aventures de Plan-les-Ouates, centre de loisirs et de rencontres Le Locados (Plan-les-Ouates)

Équipes TSHM: Lancy, équipe B2P (Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates)

Une action spécifique en été: centre aéré de Bardonnex

Quatre communes: Lancy, Plan-les-Ouates, Bardonnex, Perly-Certoux

Coordination: Guy Musy

● RÉGION LAC-SALÈVE

SIX CENTRES

QUATRE ÉQUIPES HORS MURS

Centres: centre de loisirs de Veyrier, La Rampe (Meinier), le Point d'Interro (Collonge-Bellerive), centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries - Passage 41, maison des quartiers de Thônex, maison de quartiers de Chêne-Bourg - Le Spot

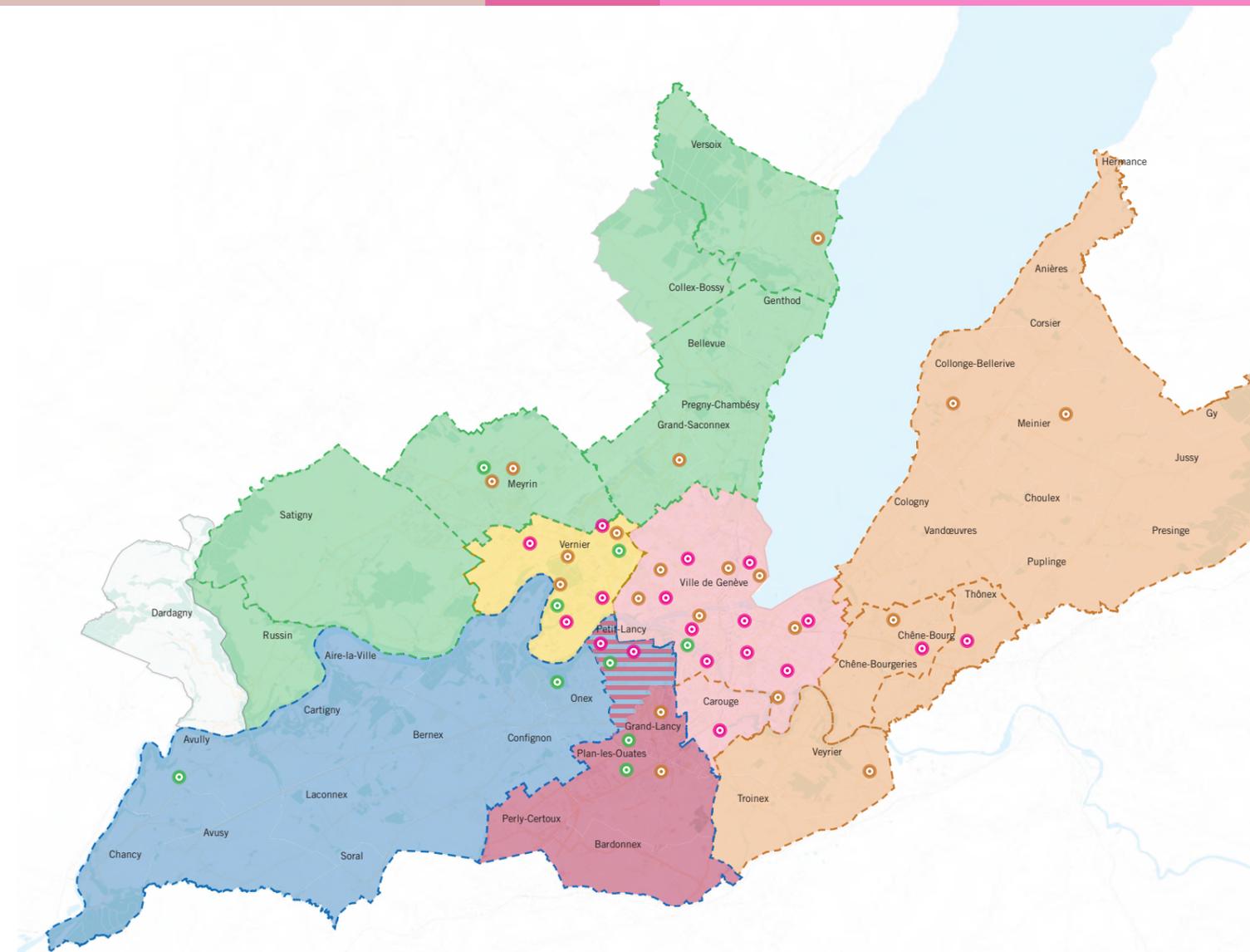
Équipes TSHM: Arve-Lac, Chêne & Co, Salève, Thônex

Dix-sept communes: Troinex, Veyrier, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex, Vandœuvres, Cologny, Puplinge, Presinge, Choulex, Meinier, Jussy, Collonges-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Gy

Coordination: Paola Ferretti (remplacée par Sandrine Queiroga d'octobre 2018 à septembre 2019)

Janvier 2019

* Cette activité est financée par toutes les communes genevoises
** Lancy pour l'équipe TSHM BUPP



○ Jardin Robinson / Terrain d'aventures

● Maison de quartier

○ Centre de rencontres / Centre de loisirs

○ Zone d'action des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

■ Le BUPP (Bus unité prévention parcs) est également actif au Petit-Lancy

● RÉGION LAC-JURA

● RÉGION VERNIER

● RÉGION VILLE DE GENÈVE ET CAROUGE

● RÉGION RHÔNE-CHAMPAGNE

● RÉGION AIRE

● RÉGION LAC-SALÈVE

AUX GROTTES, UNE MAISON DE QUARTIER PEU ORDINAIRE

Grâce à des activités socioculturelles ludiques et originales, les habitants du quartier des Grottes se rencontrent dans l'espace public et se mobilisent pour préserver leur qualité de vie.

Comment envisager l'occupation de l'espace public urbain dans un quartier protéiforme et multiculturel? C'est l'une des missions que s'est fixée l'Association pré en bulle. Dépourvue de locaux, pré en bulle développe une série d'animations mobiles conçues pour aller vers son public, ce qui fait toute son originalité. L'occupation de l'espace public, née d'une contrainte, s'est métamorphosée en un projet ludique et inédit d'occupation de la rue.

Depuis sa création en 1996, pré en bulle crée des liens entre les quartiers des Grottes, des Croupettes et de Montbrillant en organisant régulièrement des événements en collaboration avec les habitants et les associations du quartier des Grottes.

Coup de projecteur sur deux événements qui se sont déroulés en 2018, avec pour fil rouge la baignade en été comme en hiver.

JOURS DE FÊTE

Durant le week-end du 2 et 3 juin, le quartier des Grottes a littéralement été submergé par une vague de paillettes, de couleurs et de sourires.



Les habitants sont venus en force inaugurer la place des Grottes rénovée et envahir les rues pour profiter des spectacles, des animations et des folies diverses.

Une fois encore le quartier dans son ensemble a répondu présent dans l'organisation de la fête. L'équipe d'animateurs de pré en bulle, en charge de la coordination de l'ensemble de l'événement, a su garder le calme et la circonspection devant la quantité impressionnante de propositions énoncées toutes aussi facétieuses et incongrues les unes que les autres.

Des tout-petits aux aînés, les représentants de chaque génération ont pu occuper, animer et profiter de l'espace public: cours intérieures, squares, rues, parkings et autres places ont été largement investis.

« Une fois encore le quartier dans son ensemble a répondu présent dans l'organisation de la fête. »

Afin de célébrer comme il se doit le nouvel aménagement de la place centrale, le samedi a été marqué par la cérémonie d'inauguration. En présence des habitants, du conseiller administratif Rémi Pagani, de l'architecte, des représentants des ouvriers et des fonctionnaires de la Ville de Genève, un pavé originel a été posé. Il a été suivi de discours et d'un rappel des anciens rites locaux, dont le fameux sacrifice de salades qui avait lieu près de la fontaine. Ce lien avec l'historique du quartier a eu lieu tout le week-end grâce à notre invité de l'année, le collectif Dakota. Le public a ainsi pu se baigner dans différentes sources d'eau chaude, goûter aux huîtres découvertes pendant les travaux et écouter des histoires parfumées aux senteurs locales.

Les habitants ont également été appelés à descendre leurs plantes vertes, à verdifier leurs espaces et à participer à une manif de plantes, afin de

donner encore plus de vie à ce quartier urbain historique.

Le projet Jours de fête, créé en 2000, a été un nouveau succès en 2018 avec: plus de 40 associations, commerces et partenaires institutionnels présents de manière active à la fête, plus de 50 concerts et performances de groupes locaux programmés et plus de 5000 personnes présentes dans les rues durant les deux jours.

HYGGELIG, L'INSTANT NORDIQUE DES GROTTES

L'association de quartier a toujours pris soin de rester à l'écoute des nouvelles propositions qui arrivent au gré des rencontres. Et voilà comment l'idée de terminer l'année en invitant les habitants à venir se baigner sur la place s'est imposée en 2016, comme une douce évidence venue du nord. Une journée cosy, chaleureuse et joyeuse malgré le froid intitulée « Hyggelig ». Un mot difficile à prononcer pour un concept arrivé tout droit de Scandinavie.

Le cœur du projet consiste à installer un jacuzzi géant bien chaud ainsi qu'un magnifique sauna en bois en plein mois de décembre, quand la tendance est de s'enfermer chez soi plutôt que de sortir dans les rues. Rien de tel pour lutter contre la dépression hivernale et vivre une expérience unique en pleine ville.

Au vu du succès de la première édition, un groupe d'habitants a pris l'initiative de nous remettre une pétition revendiquant la reconduction de l'événement chaque hiver. Nous avons ainsi tenu notre promesse en 2018 avec une nouvelle édition teintée d'exotisme. Déco hawaïenne, massages et soins divers ou encore mélodies au ukulélé sont venus accompagner les baigneurs sur une place des Grottes où l'on pouvait même faire de la luge sur de la vraie neige. Sans oublier le moment phare de l'événement, les deux séances « d'aquaterragym » proposées par une invitée spéciale, l'incroyable Professeure Postérieur.

L'équipe d'animation



Détente dans le jacuzzi géant en plein mois de décembre

RINIA CONTACT: 20 ANS AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET SOCIALE AU TRAVERS D'UNE APPROCHE POSITIVE ET ARTISTIQUE

Rinia Contact est née sous les feux de la guerre aux Balkans, pour répondre aux besoins d'une arrivée massive de mineurs albanais non accompagnés. Nous avons acquis notre savoir-faire dans l'accompagnement au quotidien d'une population fragilisée par une migration non choisie. Au cours de ces 20 années d'existence, notre association s'est construite sur la base des nombreuses communautés qui la composent.

Notre action, ancrée dans la réalité d'un environnement populaire – le quartier de l'Europe aux Charmilles – se construit autour des envies et des besoins d'une population issue de tout le canton, mais dont les spécificités se rejoignent : des personnes avec une identité culturelle multiple, un niveau économique bas, voire dépendantes de l'assistance, avec ou sans enfant, intégrées au sein de leur communauté mais peu en lien avec le réseau social genevois. Nous l'avons qualifiée de « population silencieuse » car elle ne fait pas de vague, ne revendique pas et n'est pratiquement pas représentée dans les assemblées politiques, associatives ou institutionnelles.

Ainsi accueillir ces personnes reste tous les jours au centre de nos préoccupations. Aller à la découverte de l'autre dans sa singularité et le reconnaître pour ce qu'il est, prendre en compte ses difficultés individuelles et structurelles pour lui donner accès au collectif, sont les principaux objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre intervention se construit donc dans des espaces de rencontres, ouverts à tous, avec des activités prétextes simples, issues des gestes du quotidien en partie, artistiques pour d'autres. Notre démarche doit permettre à chaque personne de devenir acteur de sa vie et de son environnement. L'action positive devient nécessaire pour qu'elle puisse se remettre en marche, s'affranchir de son impuissance passée et développer à nouveau son pouvoir d'agir. Renouer avec des projets collectifs ou pouvoir utiliser sereinement ses compétences individuelles devient un moyen pour s'ouvrir à la société qui l'entoure et la renforce dans son estime de soi.

Nous utilisons aussi la parentalité comme outil de médiation. Nous constatons que le fossé générationnel est accentué par l'intégration à deux vitesses ; parents d'un côté, enfants de l'autre. Les jeunes issus de la migration reçoivent automatiquement une place dans la société par le biais de l'école alors que leurs parents sont inclus

dans le système mais n'en font pas partie. Leurs rapports avec les institutions sont surtout basés sur l'aide conditionnelle. Nos actions transversales tentent de réconcilier grands et petits en redonnant à chacun une légitimité au sein d'un groupe.

Pourtant l'ensemble de notre action ne peut mener vers le changement de comportement que si l'équipe et le comité sont d'accord de rester en mouvement et de faire au quotidien l'exercice de l'altérité au côté de « cet étranger », jeune ou adulte qui bouscule notre système de valeurs et de croyances.

Isabelle Johner-Demierre
coordinatrice de l'Association
Rinia Contact

Spectacle Ex'Pression
au Théâtre de l'Étincelle



ZOOM SUR ENTRETEMPS, UN PROJET DE CHORÉGRAPHIE PARTICIPATIVE

20 ans, ça se fête. Rinia Contact a souhaité passer le cap en initiant un projet socio-artistique impliquant « leur » population multiculturelle.

ENTRETEMPS: LES DANSES CONTEMPORAINES D'ANTAN

EntreTemps est une histoire qui prend sa source dans le folklore des pays d'Europe pour s'inscrire dans une démarche contemporaine. Le projet offre un espace à des danseurs amateurs pour exprimer leur héritage en perpétuelle évolution. Il s'agit de créer un spectacle de danse contemporaine autour de danses folkloriques européennes, avec la volonté d'utiliser le mouvement comme moyen de lier ces danses et d'en faire une performance. L'aspiration première est d'ouvrir le champ des possibles de la diversité artistique pour favoriser la cohésion sociale. Les danseurs sont invités à sortir de leur zone de confort afin de développer un langage commun, accessible à un public non averti.

Deux spectacles originaux sont nés, EntreTemps (2017) et Ex'Pression (2018). Tous deux présentés à Genève au Théâtre de l'Étincelle et à la Fête de la Danse. Le comité de création était composé de l'équipe de Rinia Contact et de la chorégraphe Noelia Tajés.

Un appel à participation a été ouvert à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de Rinia Contact et a permis de créer deux groupes de six femmes, entre 13 et 76 ans. Ces femmes de tous horizons

ont eu le courage de s'investir dans la création chorégraphique et d'exprimer leur identité à travers leur danse. Les répétitions hebdomadaires au studio de danse de l'ADC au Grütli ont duré neuf mois. En fin de création, plus de 30 danseurs de groupes folkloriques variés se sont mobilisés autour d'elles pour intégrer la chorégraphie et représenter pleinement la population diversifiée de Rinia Contact et la richesse des danses folkloriques européennes.

CHORÉGRAPHIE PARTICIPATIVE ET LIMITES RENCONTRÉES

La chorégraphie participative donne « la parole » aux participants et les accompagne dans un processus d'expression et de création artistique. Ce cadre offre la possibilité d'être créatifs, d'amener ses propres inspirations et de participer aux prises de décisions. La chorégraphe est la garante du cadre ainsi que la facilitatrice de l'entrée en création et de son développement. Noelia Tajés nous explique les principaux défis de cette approche :

- » **L'exigence artistique**
Lorsque le monde artistique et le monde socioculturel se rejoignent pour un même projet, tous deux ont leurs exigences respectives, l'un, le lien social, l'autre, la qualité artistique. Ces deux pôles d'exigence doivent être atteints pour que le projet soit un succès.
- » **Le dépassement de soi**
Le point fort de ce projet est sans aucun doute la rencontre entre les cultures et les générations, mais aussi le dépassement de soi par la création artistique participative. Le rôle en tant que chorégraphe et animateur socioculturel est d'accompagner les participants à trouver des solutions, pour s'abandonner à la création en leur offrant un cadre bienveillant et de confiance.

Aujourd'hui, des liens forts se sont créés entre les danseurs. Ce projet a permis d'apporter une mixité sociale et culturelle par la rencontre entre diverses communautés habitant à Genève. Cette aventure les a encouragés à partager leurs savoirs et leurs bagages culturels et leur a permis d'entrer en dialogue pour offrir un message fort au public : savoir danser ensemble !

LA GRÈVE NAUTIQUE, UN LIEU UNIQUE ENTRE TERRE ET LAC

Coordinatrice de la Grève Nautique depuis 2005, Isabelle Johner-Demierre a su conserver la magie de cet espace situé à Versoix tout en insufflant un renouvellement permanent. Retour sur un succès initié il y a plus de 35 ans.

ISABELLE JOHNER-DEMIERRE, PRÉSENTEZ-NOUS LA GRÈVE NAUTIQUE EN QUELQUES MOTS

La Grève Nautique est un lieu d'accueil libre et gratuit, réservé aux jeunes de 11 à 17 ans. Elle est ouverte durant toutes les vacances estivales et propose différentes activités sportives sur le terrain et sur le lac. Les adolescents de tout le canton peuvent y venir librement et sans inscription. Une équipe d'animation, composée de deux animateurs socioculturels, deux permanents lac formés Jeunesse+Sport et quatre moniteurs, est en continuité sur place.

Le projet est soutenu par toutes les communes genevoises et se situe sur un terrain prêté par le Canton de Genève. L'idée est née de plusieurs maisons de quartier (Pâquis, Grand-Saconnex, Jonction) souhaitant proposer des activités d'été en dehors du cadre habituel.



COMBIEN D'ENFANTS ACCUEILLEZ-VOUS PAR JOUR?

Bien évidemment, nous sommes tributaires de la météo, nous pouvons avoir jusqu'à 40-60 jeunes par jour. La plupart des enfants reviennent plusieurs jours de suite voire pour certains passent plusieurs semaines avec nous. Il faut dire que pour certains jeunes ce sont leurs seules vacances de l'été.

SELON VOUS, QUELLE EST LA FORCE DE LA GRÈVE NAUTIQUE?

La Grève Nautique se trouve dans un cadre « hors du temps », à côté du lac et avec accès à une petite forêt. Les équipements sur place sont restés sommaires (douche froide, cabane dans les bois...) et cela fait partie du charme.

Toutes nos activités sont gratuites mais surtout il n'y a aucune obligation de participer. L'équipe sur place est là pour susciter l'intérêt, pousser le jeune à se mettre en action, à oser se lancer. Nous permettons à de nombreux jeunes de tester différents sports et pour certains, pour la première fois.

Nous fonctionnons depuis toujours en mode « débrouille », nous arrivons à trouver du matériel nautique de qualité à moindre coûts (seconde main, dons, etc.) et nous faisons énormément par nous-mêmes. Nous avons, par exemple, entièrement construit le bar en bois.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES?

Nous proposons des activités terrain comme le beach volley, le basket, le ping-pong, la pétanque, la slackline et des activités nautiques telles que la voile (laser, catamaran, optimist), le canoë, la pêche, la plongée et depuis peu le paddle et le wakeboard. Pour la plongée et le wakeboard les jeunes sont accompagnés par des moniteurs externes compétents et une autorisation parentale est demandée. La sécurité est un élément pour lequel nous ne transigeons pas, chaque jeune qui veut participer aux activités nautiques doit faire un test de natation. De plus, les gilets de sauvetage sont obligatoires et des bouées servent à délimiter un périmètre.

Depuis environ deux ans, le paddle a un succès fou auprès des jeunes. C'est une activité simple, à la portée de tous et qui permet également de s'amuser beaucoup avec un peu d'imagination.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS POUR 2019?

Nous avons testé en 2018 le CrossFit. Cette activité a permis d'attirer des adolescents plus grands (15-17 ans), venant de quartiers très urbains. Ces jeunes avaient tendance à moins venir ces dernières années. Nous leur permettons de pratiquer un sport qu'ils aiment tout en s'appuyant sur le milieu naturel à disposition (troncs d'arbre, pierres...). Au vu du succès, nous allons pérenniser les entraînements en 2019 avec une approche plus professionnelle et l'engagement d'un coach sportif. Nous espérons ainsi donner un nouvel élan aux activités terrain, un peu délaissées depuis quelques années au profit du lac. Nous allons également améliorer l'offre de notre petit bar avec quelques encas sains et diversifiés.

VOUS ORGANISEZ ÉGALEMENT DES SOIRÉES « FAMILLES » LES VENDREDIS, QUELS SONT LES OBJECTIFS?

Nous proposons aux parents de venir le vendredi chercher leurs enfants et passer la fin de journée avec nous. Ce sont des jolis moments de partage en famille où les parents peuvent également tester des activités sur le lac. Un repas est ensuite pris ensemble. Ces soirées permettent des rencontres avec une mixité de populations et de générations. Nous avons en moyenne 30 à 40 parents ou accompagnants par soirée.

DE QUOI ÊTES-VOUS LA PLUS FIÈRE?

J'aime l'idée de faire découvrir une nouvelle activité à un jeune, qui n'a peut-être pas l'occasion de partir en vacances ou qui n'aurait tout simplement pas osé se lancer dans une nouvelle activité. Je suis également très heureuse de voir des jeunes revenir d'une année à l'autre.

Mon coup de cœur va pour les croisières « Robinson Crusôé » organisées deux fois dans l'été. Une quinzaine d'enfants partent le vendredi soir en bateau et traversent le lac pour aller dormir de l'autre côté. C'est une magnifique aventure permettant aux jeunes de sortir de leur zone de confort et vivre souvent une première expérience en camping.



© Pierre Descombes

COMMENT FAITES-VOUS POUR MAINTENIR DES ÉQUIPES MOTIVÉES ET ENTHOUSIASTES CHAQUE ÉTÉ?

Il y a déjà un joli mélange avec des permanents lac de longue date et des animateurs ou moniteurs plus jeunes et plus récents.

Je me suis aussi rendue compte que si on ne maintenait pas une dynamique durant l'année, il nous était difficile de nous relancer au printemps, d'avoir des nouvelles idées et d'être opérationnels dès le premier jour. Il y a 5-6 ans, nous avons donc lancé un collectif composé de personnes motivées par le projet nous permettant de nous voir toute l'année et de garder le projet vivant et actif.

Plus d'infos sur www.greve-nautique.ch

Bar en bois entièrement construit par l'équipe de la Grève Nautique

NOM DE CODE : DMAV

L'équipe TSHM de Chêne & Co, basée à Chêne-Bourg, a mis sur pied un projet pilote d'insertion des jeunes en difficulté au travers d'une démarche inclusive adaptée à chaque participant.

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs TSHM Chêne & Co est composée de six animateurs socioculturels et de deux moniteurs. Elle œuvre sur la région de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Coligny. Le rôle du dispositif TSHM est de répondre au mieux aux besoins et demandes sociales des jeunes âgés de 12 à 25 ans présents sur les trois communes.

En 2012, l'équipe se trouve confrontée à un nombre grandissant de jeunes en difficulté pour lesquels les outils développés jusque-là sont insuffisants. Certains trouvent des ébauches de solution d'insertion mais elles ne tiennent pas. Parfois, ces longues expériences de vide additionnées d'un cumul d'échecs n'arrangent en rien leur estime et confiance en eux et envers les autres. C'est pourquoi l'équipe a imaginé un projet avec

une approche globale et novatrice, entremêlant individuel et collectif, loisirs et développement personnel, jobs et bénévolat, connaissance de soi et rencontres avec les autres. Le tout, sur une année scolaire.

UN PROJET POUR (SE) VALORISER

Des Marches à Venir (DMAV) est lancé en septembre 2015. Le projet, soutenu par le Fonds d'appui à la cohésion sociale de la FASe (Fonds FACS), reçoit un fort support de deux communes concernées et peut s'appuyer sur un réseau important de partenaires externes (associations, dispositifs communaux et cantonaux, etc.). La collaboration avec Le Spot (Maison de quartiers de Chêne-Bourg) et Passage 41 (Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries) est également primordiale dans la mise en place de nombreuses actions (ateliers, projections, etc.).

Des Marches à Venir s'adresse aux jeunes âgés de plus de 17 ans et domiciliés dans la région. Cette action a pour but de proposer une réponse adaptée et sur mesure à des jeunes concernés par de multiples problématiques (rupture scolaire, familiale, etc.). Un des objectifs de ce projet est de rompre avec le sentiment d'impuissance en pratiquant des expériences positives, ressources nécessaires pour agir. Le soutien apporté est ciblé et permet à chaque individu de prendre conscience de ses compétences et de les mobiliser dans un projet de vie future.

Au début du projet, chaque jeune signe un « contrat moral d'engagement » d'une année avec des objectifs collectifs et individuels. La démarche débute par un séjour de cohésion à l'extérieur incluant des sorties randonnées. L'objectif est de sortir du cadre, de s'évader pour apprendre à se connaître et construire un groupe fort. Dans un second temps, il est demandé aux jeunes de se mettre en action. Pour cela, des stages et des petits jobs sont proposés. Le but est qu'ils puissent se tester, travailler sur la régularité.

L'équipe dispose d'un panel d'outils leur permettant d'avancer et de retrouver confiance et reste disponible pour répondre à leurs questions. Les jeunes sont également accompagnés dans leurs démarches administratives.

« Au terme de la démarche, la plupart des jeunes ressortent avec un projet ou une direction de vie plus clair. Et chez chacun, nous avons pu observer, une vraie progression en termes de confiance, de mieux-être, de connaissance de soi, d'ouverture vers l'extérieur et de motivation. »

DES OUTILS POUR PROGRESSER

Des journées à thème sont prévues à l'instar de l'opération de prévention routière « sauver une vie » immergeant les participants dans la réalité d'un accident. Cette action réduit les comportements à risque et permet une prise de conscience. Un partenariat avec un EMS a permis un échange intergénérationnel riche et durable au travers d'activités communes organisées à tour de rôle. Durant cette année scolaire, l'équipe favorise tant l'expression individuelle que l'implication dans le groupe.

Au terme de la démarche, la plupart des jeunes ressortent avec un projet ou une direction de vie plus clair. Et chez chacun, nous avons pu observer, une vraie progression en termes de confiance, de mieux-être, de connaissance de soi, d'ouverture vers l'extérieur et de motivation. Tous ces outils leur seront utiles pour continuer à avancer et à progresser.

À ce jour, l'équipe a mené trois éditions de ce projet pilote. Ce sont 25 jeunes filles et garçons, tous majeurs, qui ont vécu cette riche expérience. Désormais, l'approche a été incluse comme posture et levier d'action au sein de la pratique quotidienne de l'équipe. Les partenariats initiés durant ces trois années avec les institutions locales et cantonales continuent et des ateliers en groupe sont régulièrement organisés en fonction des besoins des jeunes.

Aussi, en 2019, il est prévu d'emmener une équipe de jeunes pour un tour du Mont-Blanc. Cette excursion d'une dizaine de jours permettra de renforcer le collectif comme l'individuel. Un groupe d'aînés se joindra à l'aventure créant des contacts différents. Des entraînements réguliers sont mis en place et font partie intégrante du projet.

Franck Jaffré
responsable d'équipe ad interim

FOCUS SUR LE PARCOURS D'UNE JEUNE FILLE

Zoé* est une jeune mère célibataire avec un enfant en bas âge. Lorsqu'elle prend contact avec nous, elle est en rupture de formation depuis deux ans environ, correspondant à l'arrivée de son bébé. Elle est en phase dépressive, se sent seule et sa situation familiale l'a passablement isolée du monde extérieur. Elle se présente à nous dans l'espoir de rompre avec la solitude. Sa situation et ses responsabilités de maman ne lui laissent pas l'opportunité d'imaginer un projet de vie, que ce soit au niveau personnel ou professionnel.

Durant DMAV, elle a pu tisser des liens, travailler sur la gestion de ses émotions et de son mode de communication et surtout elle s'est construit son projet professionnel. A l'instar du papillon, elle s'est tout d'abord « développée » dans sa chrysalide qu'était DMAV, en retrouvant bien-être et motivation, avant de pouvoir voler de ses propres ailes. Aujourd'hui, elle est amoureuse, vit en couple et termine sa formation d'assistante socio-éducative qu'elle suit avec succès depuis deux ans. Le tout en accompagnant son enfant à grandir.

* prénom d'emprunt



© TSHM Chêne & Co

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE : QUELLE PLACE DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ?

Du projet Praille Acacias Vernets aux Cherpines en passant par les Communaux d'Ambilly et Bernex, les projets de développement urbain fleurissent sur le territoire du Grand Genève. Comment l'Office de l'urbanisme cantonal pilote les projets, transforme les territoires et imagine les nouveaux quartiers en prenant en compte durabilité, mixité et qualité de vie ?

Rencontre avec Frédéric Josselin, chef de service en charge de la concertation et de la communication des projets urbains.



à l'échelle des quartiers. Les urbanistes ont dû aller davantage sur le terrain pour faire les projets avec les habitants, les futurs habitants et les associations.

Nous vivons aussi une transformation sociétale importante avec l'information disponible partout et en tout temps. Ceci peut contribuer à une certaine défiance du savoir et des citoyens qui souhaitent s'exprimer et prendre une place au sein de la cité. Nous sommes passés d'une logique de « faire pour » à une posture de « faire pour et avec ».

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT URBAIN À GENÈVE ?

L'enjeu principal est d'arriver à une production de logements en nombre et en diversité suffisamment importante pour répondre aux besoins de la population. Il est important que chacun puisse se loger, vivre et se déplacer tout en favorisant le mieux vivre ensemble via une mixité sociale, culturelle et générationnelle positives. Tout cela doit également inclure les facteurs de durabilité.

Le défi de Genève est de produire de la ville dans un territoire extrêmement contraint et de préserver des zones naturelles et agricoles plébiscitées par le peuple.

Nous nous devons de prendre en compte les évolutions sociétales et professionnelles en cours et à venir et de permettre à la population d'intégrer des nouveaux voisins. La concertation et l'accompagnement des projets sur la durée jouent un rôle important.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ AMENÉ À COLLABORER AVEC LA FASe ?

Tout d'abord, j'ai été surpris de découvrir que deux objectifs stratégiques de la FASe pouvaient s'appliquer tels quels aux nôtres. Je parle de la volonté de renforcer la participation et l'engagement citoyen et de contribuer à l'évolution des politiques publiques.

Les urbanistes sont aujourd'hui amenés à rencontrer des acteurs locaux, dont les collaborateurs de la

FASe. Créer des synergies entre les acteurs, se nourrir mutuellement des forces et compétences de chacun, favoriser la proximité avec les besoins futurs de la population. La collaboration avec la FASe permet de mieux intégrer les aspects sociaux dans les projets de développement de ville durable, qui jusque-là prenaient prioritairement en compte les aspects d'urbanisation, de transport et d'environnement.

POUVEZ-VOUS NOUS CITER UN EXEMPLE DE DÉMARCHE DE CONCERTATION RÉUSSIE ?

Nous sommes très satisfaits de la démarche qui s'est déroulée à Confignon et le projet de quartier de Vuillonex. L'implication de la commune a été forte, elle a souhaité une démarche exemplaire en impliquant les différents acteurs (voisins, associations...), dont la FASe. Les rencontres ont notamment favorisé l'émergence d'une maison intergénérationnelle au milieu du quartier. Aujourd'hui, personne ne sait encore comment cette maison sera mais la volonté d'aller de l'avant est très présente. Plus largement, imaginer ensemble l'avenir du quartier a permis de trouver des réponses où l'intérêt collectif prime sur les intérêts individuels.

« La collaboration avec la FASe permet de mieux intégrer les aspects sociaux dans les projets de développement de ville durable. »

POUR VOUS, QUELLE EST L'EXPERTISE DE LA FASe DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

Si les compétences des architectes et des urbanistes sont essentielles, les enjeux du développement urbain imposent de travailler avec toutes celles et ceux qui interviennent au quotidien dans les quartiers. La FASe est présente en permanence sur le terrain. Elle a une connaissance indéniable du territoire et de ses habitants au travers d'un réseau de plus de 1000 collaborateurs (mon service n'en compte que cinq) et de nombreux bénévoles impliqués dans les associations de centres. La FASe

connaît les enjeux quotidiens de la population, leur niveau de vie, leurs préoccupations, la manière dont s'organise et vit un quartier, comment les gens échangent entre eux, les opportunités... Elle a un accès direct à la population et notamment auprès des jeunes, elle possède un réel savoir-faire dans les questions de médiation et de participation. Tout ceci permet d'améliorer les projets en cours et d'anticiper les besoins futurs de la population dans le but de développer le mieux vivre ensemble.

LES PLANS DE QUARTIER INCLUENT DÉSORMAIS DES ESPACES LIBRES. QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

On sait qu'un endroit qui a été bâti ne deviendra plus jamais autre chose qu'un bâtiment. Il est donc important de laisser des espaces sans construction mais également des locaux libres vides permettant aux futurs habitants de s'approprier les lieux, de proposer des projets et de faire ainsi vivre ces nouveaux quartiers.

CAS PROJETS URBAINS ET POUVOIR D'AGIR

En 2017, la HETS Genève, en collaboration avec 18 institutions de Suisse occidentale et de France voisine, dont la FASe, a lancé une formation interprofessionnelle et transfrontalière pour faire la ville de demain avec ses habitants.

Ce programme est placé sous la responsabilité de Charles Beer. Trois collaborateurs de la Fondation suivent ou ont suivi ce CAS.



RENFORCER L'INCLUSION DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Un des grands objectifs stratégiques de la Fondation est de favoriser l'émergence d'une société inclusive. Parmi les thématiques abordées, la possibilité pour un enfant à besoins éducatifs particuliers d'être accueilli comme les autres et de participer aux actions.

Initié en mai 2016 sur décision du Conseil de fondation, la création du Fonds FINC – Fonds pour l'inclusion – vise à financer l'accompagnement individualisé d'enfants à besoins éducatifs particuliers lors des mercredis aérés, des centres aérés ou lors de moments d'accueil libre. Une augmentation significative des pratiques inclusives est attendue, en réponse à un réel besoin.

Les demandes pour un enfant évoluent entre 45 heures pour la durée d'un centre aéré à 420 heures pour les mercredis aérés et quelques petites vacances. Après bientôt trois ans d'existence, ce sont près de 12000 heures d'accompagnement individualisé qui ont été rendues possibles. Le financement global du Fonds FINC est assuré par l'usage d'un éventuel boni aux comptes annuels de la FASE et, en complément, par un don d'une fondation privée genevoise.

« Ces moments ne sont jamais à sens unique, les enfants s'apportent beaucoup l'un l'autre, qu'ils nécessitent des besoins éducatifs particuliers ou qu'ils soient en situation de handicap ou non. »

À ce jour, 75 enfants ont pu bénéficier de temps d'intégration hors cadre scolaire, participer à des jeux collectifs avec leurs camarades, apprendre et grandir dans un environnement ordinaire et sécurisant. Ces moments ne sont jamais à sens unique, les enfants s'apportent beaucoup l'un l'autre, qu'ils nécessitent des besoins éducatifs particuliers ou qu'ils soient en situation de handicap ou non. Tous sont gagnants à se côtoyer.

Les progrès des enfants sont notoires, remarquables et évidents. Ils nous encouragent à poursuivre sur cette voie.

Les centres sont en première ligne et entendent les demandes parentales. En collaboration avec ceux-ci et leur enfant, les équipes élaborent un objectif d'intégration et demandent un appui au Secrétariat général. Le collège de direction examine les demandes et accorde, le cas échéant, le volume d'heures demandées. Ces heures sont dévolues à la rémunération de moniteurs formés et/ou expérimentés dans le soutien aux enfants concernés. Une formation ad hoc est dispensée par Cap Loisirs, partenaire premier de cette action, mais qui ne parvient plus à la financer dans les volumes nécessaires.

Créé en 2016, le **Fonds pour l'inclusion (Fonds FINC)** de la FASE a permis de soutenir l'intégration de 75 enfants à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap (mercredis aérés, centres aérés durant les vacances scolaires). Des moniteurs formés par Cap Loisirs assurent ces accompagnements.

DES OUTILS POUR L'AUTONOMIE DES FEMMES

L'Association les Créatelières est installée dans le quartier des Pâquis depuis 27 ans. Elle s'inscrit dans la vie du quartier en proposant des animations ouvertes à tous favorisant la rencontre, l'échange et l'intégration au moyen de l'expression créatrice.

En 2016, Alice Créte, professeure de l'atelier « bois » enfants aux Créatelières, bricoleuse et sensible à la question de l'autonomie des femmes, propose au comité et à l'équipe d'animation l'ouverture d'un atelier de bricolage à leur intention. Cette proposition rejoint les réflexions en cours autour des femmes, tant isolées que précarisées, vivant dans le quartier.

Le projet « La Boîte à Outils » est ainsi initié et soumis à la commission du Fonds FACS – Fonds d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain. La FASE répond favorablement en allouant la subvention nécessaire au démarrage en septembre 2017.

Les ateliers s'adressent à toutes les femmes avec pour intention première de les initier au bricolage en toute confiance en leur apprenant les quatre gestes de base : clouer, scier, percer et visser. La seconde intention est de permettre aux participantes d'améliorer leur confiance et leur estime de soi ainsi que de tisser des liens avec d'autres personnes pour sortir de l'isolement. La gratuité est pensée comme une nécessité pour rendre l'atelier accessible à toutes.

PREMIÈRE ANNÉE : EXPÉRIMENTATION

Après une période d'essai de trois mois, d'avril à juin 2017, financée par l'association, afin de vérifier l'adéquation du projet à son environnement, l'atelier « La Boîte à Outils » démarre en septembre 2017, avec huit participantes différentes par trimestre.

Les objectifs visés sont multiples : rencontrer d'autres femmes dans un cadre chaleureux, vivre des expériences de partage et de collaboration, être capable de réparer des objets de la vie courante. Les participantes apprennent, échangent des compétences, s'entraident sans jugement. Les séances sont basées sur les problèmes et questions des participantes et des solutions sont trouvées par la pratique.

Le moment où l'on perce un mur est toujours très émouvant. Pour la plupart, c'est leur première fois. On essaie, on regarde les autres, on se trompe, on rit aussi. « *Alors, c'est ça percer un mur, ce n'est pas difficile en fait !* »

DEUXIÈME ANNÉE : AMÉLIORATIONS

En septembre 2018, il y a déjà une petite communauté de bricoleuses. On prend la mesure de l'importance du groupe dans le processus d'apprentissage. Il y a une bienveillance entre elles, on prend des nouvelles, on se montre des photos de bricolages entrepris à la maison. C'est ensemble qu'on devient plus fortes, plus expertes. Pour les femmes non francophones, il faut développer des techniques pour communiquer : gestes, fiches techniques imagées, glossaire multilingue...

TROISIÈME ANNÉE : PÉRENNISATION

Plusieurs femmes sont en liste d'attente pour les prochaines sessions et nos partenaires (Centre d'action sociale des Pâquis, la Maison de l'Ancre, AVVEC (Aide aux Victimes de Violences en Couple), Cité Seniors, etc.), constatant les bénéfices que les participantes retirent de cette expérience, dirigent vers nous d'autres candidates qui répondent à des difficultés semblables.

Aujourd'hui, la question est de voir le projet financé une dernière année par la commission du Fonds FACS puis de travailler à la pérennisation de cet atelier qui apporte un tel mieux-être à ces femmes.

Ce projet est soutenu par le **Fonds d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain (Fonds FACS)** de la FASE.

30 projets ont été appuyés depuis 2014 pour plus d'un million de francs. Neuf actions étaient en cours en 2018.



LES ACTIVITÉS EN CHIFFRES

Chaque année, les équipes de la FASe mettent en place une foule d'activités. Elles vont de l'accueil libre à l'organisation de centres aérés, en passant par l'ouverture de salles de sport.

En 2018, la FASe a proposé et recensé :

46 312 heures d'accueil libre sur l'ensemble de l'année, dont 85 % en période scolaire. Ce sont principalement des enfants (37 %) et des adolescents (32 %) qui fréquentent ces activités, avec également 9 % de jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans.

13 515 heures de permanences d'accueil, à l'écoute des besoins et des envies des divers publics.

395 975 passages au total en 2018 dans ces deux actions d'accueil libre et de permanences d'accueil, soit une moyenne de **1 084** occasions d'échange par jour du lundi au dimanche.

3 712 heures d'ouverture de salles de sports en accueil libre, avec une moyenne de **25** jeunes à chaque fois.

1 481 mercredis aérés en période scolaire pour partager et s'amuser ensemble.

10 620 heures de présence directement dans la rue et les parcs, à pied, à vélo, à triporteur ou en bus, pour maintenir le dialogue et effectuer un travail de prévention au plus près des adolescents et jeunes adultes.

753 personnes suivies dans leur parcours de retour en formation ou d'insertion socioprofessionnelle, dont 33 % d'adolescents, 52 % de jeunes adultes et 14 % d'adultes.

1 135 suivis individuels apportés sur des problématiques sociales ou familiales, concernant principalement des adolescents (26 %) et des jeunes adultes (47 %).

2 225 jeunes bénéficiant d'heures de « petits jobs », pour un volume dépassant les **20 000** heures.

19 044 heures de cours et d'ateliers mis à disposition des différents publics.

3 001 heures de concerts et spectacles proposés par les centres et les équipes hors murs pour plus de **15 600** personnes.

855 heures de tournois sportifs et **1 403** heures de discos... À chacun son choix !

206 jours d'expositions culturelles dans les quartiers.

494 sorties à la découverte de lieux étonnants, pour **1 093** enfants, **1 211** adolescents, **345** jeunes adultes, **286** adultes et **896** personnes lors de sorties ouvertes aux familles.

7 436 heures de suivi de groupes de jeunes dans plus de **70** locaux en gestion accompagnée, axées sur la pratique musicale, la danse ou des projets particuliers.

55 145 jours de centres aérés organisés pour les enfants en période de vacances scolaires, dont **45 453** en période d'été.

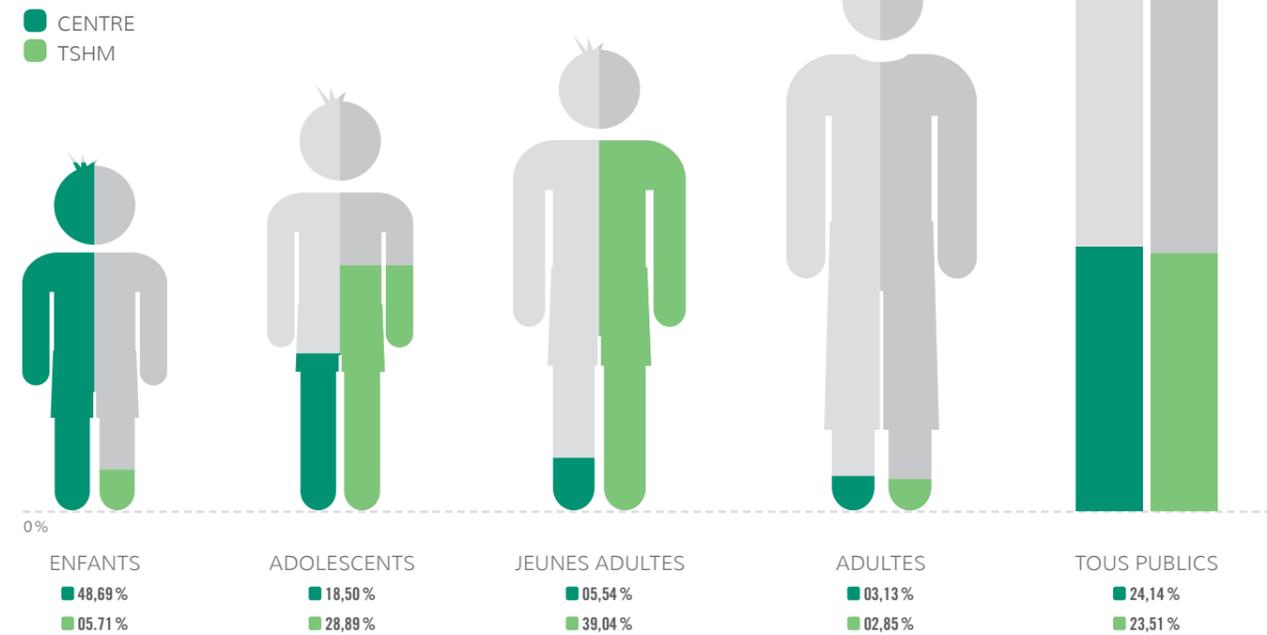
364 jours de camps, pour **275** enfants, **474** adolescents et **176** jeunes adultes.

2 mois durant chaque été, la Grève Nautique permet aux adolescents de s'essayer à la voile, au beach volley ou de se rafraîchir dans le lac.

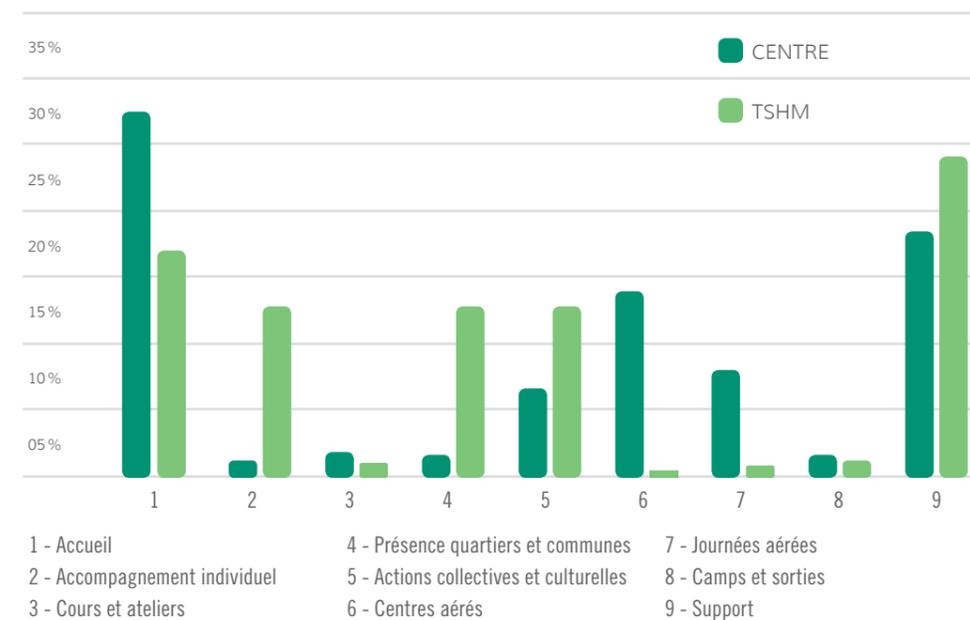
FINANCEMENT PAR POPULATIONS ET ACTIVITÉS

L'activité des centres et des équipes de travail social hors murs (TSHM) peut être représentée quantitativement et globalement sous l'angle des populations concernées et des types d'actions mises en œuvre.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT PAR TYPE DE POPULATION EN CENTRE OU TSHM



RÉPARTITION DU FINANCEMENT SELON L'ACTIVITÉ EN CENTRE OU TSHM



NB : Ces données ne comprennent pas l'Unité d'assistance personnelle et d'autres projets de moindre ampleur pilotés sur le mandat du DIP.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL

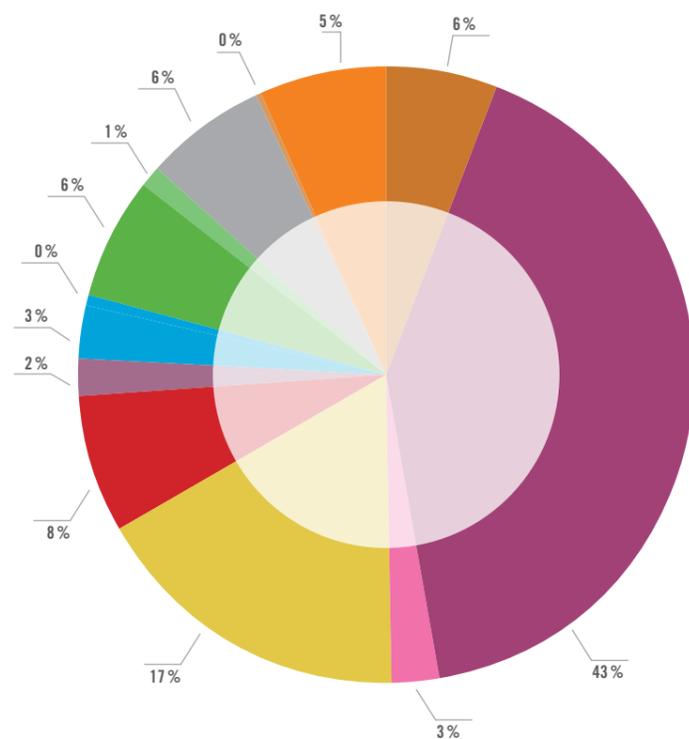
À l'instar des années précédentes, il est constaté une augmentation des ressources humaines sur les terrains.

Au 31 décembre 2018, la Fondation recense 1033 collaborateurs engagés de manière permanente ou ponctuelle. 83 % de l'effectif est engagé en contrat à durée indéterminée. Les engagements non permanents correspondent à des personnes affectées sur des remplacements (courte ou longue durée) ou sur des mandats spécifiques dont les financements ne peuvent être ou ne sont pas encore pérennisés.

À fin 2018, 474 postes équivalents plein temps (EPT) ont été recensés, à mettre en comparaison aux 451 postes EPT observés en 2017. L'évolution nette est de 10%, principalement due à des créations de postes et des augmentations de taux pour les animateurs socio-culturels, les assistants socio-éducatifs et les moniteurs. A noter également une augmentation dans les fonctions logistiques et administratives sur le terrain. Il n'y a pas de changement dans les dotations au Secrétariat général de la FASE et au Secrétariat permanent de la FCLR.

La répartition des fonctions se fait selon le type d'activité: centres, actions TSHM, autres activités, ludothèques, UAP, fonctions générales. Les autres activités comprennent les frais de personnel concernant l'accueil de midi dans deux cycles d'orientation, les actions spécifiques auprès des populations migrantes, la Grève Nautique, les Fonds FACS et FINC, les moniteurs engagés dans les salles de sport en Ville de Genève, BAB-VIA, Café Cornavin, les moyens audiovisuels FASE et les personnes en transition de carrière.

La répartition hommes-femmes reste équilibrée (496 femmes pour 461 hommes) pour toutes les fonctions de la Fondation, y compris pour les postes de cadres. La FASE porte une attention particulière à garantir l'équilibre des genres au sein des équipes.



RÉPARTITION DES FONCTIONS REPRÉSENTÉES PAR ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT)

- ANIMATEURS-TRICES AVEC MANDAT RSC*
- ANIMATEURS-TRICES
- ASSISTANT-E-S SOCIO-EDUCATIFS-VES
- MONITEURS-TRICES
- PERSONNEL ADMINISTRATIF
- PERSONNEL TECHNIQUE
- NETTOYEURS-SES
- CUISINIERS-ÈRES
- PERSONNEL DES LUDOTHÈQUES
- ÉDUCATEURS-TRICES UNITÉ D'ASSISTANCE PERSONNELLE
- FONCTIONS GÉNÉRALES SG ET FCLR
- EMPLOIS DE SOLIDARITÉ
- STAGIAIRES ET APPRENTI-E-S

* Responsable socioculturel

Fonctions	Emplois permanents au 31.12.2018 ¹		Emplois non permanents au 31.12.2018		Total des emplois au 31.12.2018	
	Collaborateurs (CDI)	Postes (EPT)	Collaborateurs (CDD)	Postes (EPT)	Total coll. (CDI+CDD)	Total postes (EPT)
Centres						
Animateurs CL avec mandat RSC	17	13.61	-	-	17	13.61
Animateurs CL	191	143.41	19	7.08	210	150.48
Assistants socio-éducatifs CL	10	5.81	1	0.39	11	6.20
Moniteurs CL	238	59.33	63	7.98	301	67.31
Administratif CL	47	27.87	2	1.11	49	28.97
Technique CL	14	5.64	1	0.46	15	6.10
Nettoyage CL	33	12.49	8	2.38	41	14.87
Cuisiniers CL	16	1.70	2	0.32	18	2.02
Actions TSHM						
Animateurs TSHM avec mandat RSC	12	9.96	1	1.00	13	10.96
Animateurs TSHM	45	35.84	6	3.71	51	39.54
Assistants socio-éducatifs TSHM	8	6.40	1	0.80	9	7.20
Moniteurs TSHM	56	10.24	13	1.79	69	12.03
Administratif TSHM	4	2.45	1	0.80	5	3.25
Technique TSHM	1	0.75	-	-	1	0.75
Autres activités						
Animateurs avec mandat RSC	4	2.80	-	-	4	2.80
Animateurs autres activités	30	12.17	3	1.30	33	13.47
Assistants socio-éducatifs autres activités	2	0.64	1	0.27	3	0.91
Moniteurs autres activités	10	1.38	20	2.03	30	3.42
Administratif autres activités	9	3.65	-	-	9	3.65
Technique autres activités	1	0.50	-	-	1	0.50
Nettoyage autres activités	2	0.15	1	0.05	3	0.20
Cuisiniers autres activités	1	0.11	-	-	1	0.11
Ludothèques						
Responsable ludothèques	16	9.36	-	-	16	9.36
Ludothécaires	49	18.41	4	0.73	53	19.15
UAP						
Responsable UAP	-	-	-	-	-	-
Educateur UAP	5	4.36	1	0.94	6	5.30
Administratif UAP	1	0.15	-	-	1	0.15
Fonctions générales FASE et FCLR						
Fonctions générales FASE et FCLR	34	27.08	3	0.54	37	27.62
Emplois de Solidarité (EdS)						
Emplois de Solidarité (EdS)	1	1.00	-	-	1	1.00
Apprentis						
Apprentis	-	-	10	10.00	10	10.00
Stagiaires rémunérés						
Stagiaires rémunérés	-	-	15	13.20	15	13.20
TOTAL	857	417.25	176	56.87	1033	474.12

¹ y compris mandats ponctuels pris en charge par des collaborateurs permanents

LES MULTIPLES FACETTES DU TRAVAIL RH

Au service des équipes, la gestion des ressources humaines représente une part importante de l'activité du Secrétariat général. De la gestion du processus de recrutement au suivi des formations, en passant par la rémunération, voici quelques-unes des dimensions abordées ainsi que des indicateurs de volume qui illustrent l'ampleur de l'activité de l'unité RH.

LA FONDATION S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLES

Le label « 1+ POUR TOUS » récompense les entreprises genevoises qui engagent ou qui participent activement au recrutement de personnes sans emploi résidant dans le canton de Genève.



« Entreprise formatrice » reconnaît les entreprises qui s'engagent en faveur de la formation des apprentis.



En 2018:

- » 10 apprentis assistants socio-éducatifs (ASE)
- » 4 stagiaires ASE
- » 25 stagiaires HETS

La FASe collabore régulièrement avec Espace Entreprise en accueillant des stagiaires.

**ESPAC
ENTRE
PRISE**



1. RECRUTEMENT

1144 analyses approfondies des candidatures recevables
70 postes repourvus



2. ENGAGEMENT

59 nouveaux collaborateurs engagés en CDD ou CDI (hors moniteurs)
162 contrats bénévoles dont 85 pour des jeunes <18 ans
6 civilistes pour une durée moyenne de 71 jours



3. RÉMUNÉRATION

11 559 fiches de salaire traitées



4. GESTION

701 modifications de contrats (taux d'activité, lieu d'affectation, etc.)
48 départs (hors moniteurs et cuisiniers)

10 demandes de remplacement en urgence en moyenne par semaine

167 certificats de travail établis (incluant certificats intermédiaires)
80 attestations pour des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des inscriptions dans une haute école

19 déclarations maternité
230 collaborateurs percevant des allocations familiales



5. FORMATION

334 demandes acceptées de formation continue
24 collaborateurs en formation de type CAS ou DAS

ÉVOLUTION DES POSTES INSCRITS DANS LE BUDGET (EPT)

NATURE DES POSTES	NOMBRE DE POSTES 2011	NOMBRE DE POSTES 2012	NOMBRE DE POSTES 2013	NOMBRE DE POSTES 2014
<i>PRESTATIONS À LA POPULATION</i>				
Animateurs CL	129.70	131.79	138.15	143.07
Animateurs TSHM	32.31	33.79	38.73	36.70
Animateurs autres activités	5.38	4.13	3.73	2.03
Responsables de ludothèques	5.50	5.70	5.85	5.75
Partenariat DIP (ASC et ASE)	0.60	0.60	0.60	0.60
Mandats, missions (ASC)	0.00	0.30	0.38	0.38
Postes non affectés (ASC)	0.93	1.02	1.45	2.00
Coordination CL Ville	0.20	0.20	0.20	0.20
Taux fixe praticien formateur	0.08	0.03	0.03	0.05
Supervision et divers	-	-	0.20	-
Sous-total animateurs	174.70	177.56	189.32	190.78
Assist. socio-éducatifs CL	1.20	2.40	1.90	3.00
Assist. socio-éducatifs TSHM	4.94	6.01	5.99	5.41
Assist. socio-éducatifs autres activités	0.50	0.60	0.60	0.60
Assist. socio-éducatifs ludothèques Ville de GE	16.50	17.50	17.85	17.85
Sous-total ASE	23.14	26.51	26.34	26.86
Moniteurs CL	83.28	84.00	87.56	88.04
Moniteurs TSHM	11.80	12.84	13.66	9.78
Moniteurs autres activités	1.71	1.16	1.16	4.36
Sous-total moniteurs	96.79	98.00	102.38	102.18
Administratifs et techniques CL	37.35	38.47	40.38	41.48
Administratifs et techniques TSHM	3.03	0.43	1.43	2.14
Administratifs et techniques autres activités	1.23	1.23	0.93	0.83
ATE externes (procès verbaliste, OPE - dès 2014)			0.25	1.25
Sous-total ATE	41.61	40.13	42.99	45.70
TOTAL PRESTATIONS À LA POPULATION	336.24	342.20	361.03	365.52
<i>UNITÉ D'ASSISTANCE PERSONNELLE</i>				
Animateurs UAP	4.80	4.80	4.80	4.80
ATE UAP	0.73	0.73	0.73	0.73
TOTAL UAP	5.53	5.53	5.53	5.53
<i>COORDINATION ET GESTION</i>				
ATE FASE-FCLR	18.25	19.90	20.75	23.30
<i>EMPLOIS DE SOLIDARITÉ</i>				
EDS	3.00	3.00	3.00	1.60
TOTAUX GÉNÉRAUX	363.02	370.63	390.31	395.95

NOMBRE DE POSTES 2015	NOMBRE DE POSTES 2016	NOMBRE DE POSTES 2017	NOMBRE DE POSTES 2018	NOMBRE DE POSTES 2019	VARIATION DES POSTES 2018-2019	
					EN NOMBRE	EN %
145.48	145.58	150.48	152.97	154.38	1.41	0.92 %
38.33	39.34	41.14	43.54	46.90	3.36	7.72 %
2.03	6.38	7.26	8.49	8.55	0.06	0.71 %
6.60	7.25	7.97	8.14	8.19	0.05	0.61 %
0.50	2.17	2.33	2.38	2.44	0.06	2.74 %
0.33	0.33	0.33	0.10	0.35	0.25	250.00 %
2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	0.00	0.00 %
0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.00	0.00 %
0.08	0.19	0.13	0.05	0.00	-0.05	-100.00 %
-	-	-	-	-	-	-
195.54	203.43	211.83	217.87	223.01	5.14	2.36 %
2.80	3.50	4.70	5.07	5.07	0.00	0.00 %
5.48	7.22	7.93	7.41	5.93	-1.48	-19.97 %
0.00	0.17	0.21	0.26	0.26	0.00	0.00 %
17.85	17.85	19.59	18.81	19.01	0.20	1.06 %
26.13	28.74	32.43	31.55	30.27	-1.28	-4.06 %
91.96	91.41	94.68	98.74	99.98	1.24	1.26 %
9.72	9.03	8.50	8.90	9.78	0.88	9.89 %
4.56	5.85	5.78	4.90	4.82	-0.08	-1.63 %
106.24	106.29	108.96	112.54	114.58	2.04	1.81 %
43.31	45.83	48.15	49.13	49.85	0.72	1.47 %
2.89	3.44	4.09	3.98	3.56	-0.42	-10.55 %
0.83	4.21	4.43	3.46	3.33	-0.13	-3.76 %
1.25	1.25	1.00	1.00	1.00	0.00	0.00 %
48.28	54.73	57.67	57.57	57.74	0.17	0.30 %
376.19	393.19	410.89	419.53	425.60	6.07	1.45 %
4.80	4.80	4.80	4.80	0.00	-4.80	-100.00 %
0.73	0.73	0.65	0.90	0.00	-0.90	-100.00 %
5.53	5.53	5.45	5.70	0.00	-5.70	-100.00 %
23.75	24.95	24.75	25.55	26.90	1.35	5.27 %
1.00	1.00	1.00	1.00	0.66	-0.34	-34.00 %
406.47	424.67	442.09	451.78	453.16	1.38	0.31 %

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES PARTENAIRES DEPUIS 2011

NATURE DES SUBVENTIONS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention cantonale	21 670 306	22 293 686	23 308 127	23 526 496	23 471 971	23 328 898	23 435 887	23 470 894
Subventions communales	29 754 326	31 737 453	31 685 684	34 032 989	35 341 473	37 432 361	38 644 857	41 262 077
TOTAL	51 424 632	54 031 139	54 993 811	57 559 485	58 813 444	60 761 259	62 080 744	64 732 971

RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES PARTENAIRES

La ligne « Non affecté » se compose des ressources utilisées pour des activités et partenariats cantonaux ou autres (soit CHF 75860) et du bénéfice de l'exercice (soit CHF 183956).

NB : dès 2014, un nouveau modèle de co-financement des actions de la Fondation par le Canton et les Communes a été mis en œuvre. La répartition de la subvention cantonale en faveur des communes n'est pas strictement comparable d'un exercice à l'autre notamment en raison de la dégressivité de la part historique durant la période transitoire 2014-2018.

Certaines subventions extraordinaires pour des projets spécifiques ne sont pas incluses dans ce tableau.

COMMUNE	SUBVENTION CANTON		SUBVENTIONS COMMUNES				CENTRES		RESSOURCES TOTALES 2018	
	Montant	%	Traitement FASe Montant	Fonctionnement animation-frais Montant	Loyers locaux et terrains Montant	Total part Communes Montant	%	Recettes propres et dons Montant	%	Montant
Aire-la-Ville	29008	64.50 %	8927	2682	3000	14609	32.49 %	1354	3.01 %	44972
Anières	10592	34.62 %	17564	2265	-	19829	64.81 %	172	0.56 %	30593
Avully	326852	61.10 %	123350	32258	14439	170048	31.79 %	38021	7.11 %	534920
Avusy	33346	69.18 %	10221	3081	-	13302	27.60 %	1556	3.23 %	48203
Bardonnex	74077	47.06 %	57027	9855	10598	77480	49.22 %	5856	3.72 %	157413
Bellevue	47404	47.47 %	24532	7662	4376	36569	36.62 %	15890	15.91 %	99864
Bernex	502399	49.44 %	309036	33677	170150	512863	50.47 %	859	0.08 %	1016121
Carouge	977074	29.36 %	1427464	153849	476183	2057496	61.83 %	293336	8.81 %	3327905
Cartigny	20402	63.73 %	6363	1891	2400	10654	33.28 %	955	2.98 %	32011
Chancy	117838	64.59 %	41046	11079	10450	62574	34.30 %	2019	1.11 %	182431
Chêne-Bougeries	472913	31.95 %	646028	153372	100825	900226	60.82 %	107070	7.23 %	1480208
Chêne-Bourg	770595	44.78 %	466801	130744	177604	775148	45.05 %	175076	10.17 %	1720819
Choulex	9238	71.72 %	2690	885	-	3575	27.75 %	67	0.52 %	12880
Collex-Bossy	4719	58.90 %	2193	-	1100	3293	41.10 %	-	0.00 %	8012
Collonge-Bellerive	337308	51.78 %	162064	58728	38286	259077	39.77 %	55033	8.45 %	651418
Cologny	50234	36.83 %	76631	9241	-	85872	62.96 %	295	0.22 %	136401
Confignon	198412	44.57 %	184919	20507	40924	246350	55.33 %	457	0.10 %	445219
Corsier	17050	69.55 %	5015	1626	700	7341	29.94 %	124	0.50 %	24515
Genève	5859832	23.33 %	11412370	2675576	3210898	17298843	68.87 %	1959037	7.80 %	25117713
Genthod	22398	32.18 %	24046	5884	5076	35006	50.29 %	12204	17.53 %	69608
Grand-Saconnex	665921	40.00 %	611597	171810	91450	874857	52.55 %	124170	7.46 %	1664947
Gy	4635	71.92 %	1339	438	-	1776	27.56 %	33	0.52 %	6445
Hermance	9009	71.27 %	2702	863	-	3565	28.21 %	66	0.52 %	12640
Jussy	17880	54.51 %	10207	1033	3600	14840	45.25 %	79	0.24 %	32799
Lacornex	14520	68.72 %	4567	1356	-	5924	28.04 %	685	3.24 %	21128
Lancy	2038919	29.78 %	2848907	769259	887194	4505360	65.81 %	302121	4.41 %	6846401
Meinier	206005	44.29 %	111239	21186	100500	232925	50.08 %	26192	5.63 %	465122
Meyrin	1552049	29.92 %	1964964	889089	368800	3222853	62.13 %	412382	7.95 %	5187284
Onex	724500	64.06 %	237862	49652	88454	375968	33.24 %	30447	2.69 %	1130916
Perly-Certoux	92284	34.49 %	138580	19169	13848	171597	64.14 %	3649	1.36 %	267530
Plan-les-Ouates	415777	19.03 %	1431559	203534	89147	1724240	78.92 %	44709	2.05 %	2184727
Pregny-Chambésy	83174	63.21 %	27809	17066	-	44875	34.10 %	3544	2.69 %	131593
Presinge	5143	72.07 %	1473	483	-	1956	27.41 %	37	0.52 %	7136
Puplinge	17852	69.57 %	5526	1734	417	7677	29.92 %	132	0.51 %	25660
Russin	1044	62.86 %	617	-	-	617	37.14 %	-	0.00 %	1661
Satigny	-	0.00 %	67991	8570	-	76561	99.68 %	245	0.32 %	76806
Soral	15808	69.54 %	4738	1452	-	6190	27.23 %	733	3.23 %	22731
Thônex	854512	39.25 %	575003	200845	409069	1184917	54.43 %	137507	6.32 %	2176936
Troinex	50135	60.00 %	31367	782	1027	33177	39.70 %	253	0.30 %	83565
Vandoeuvres	23493	71.43 %	6975	2251	-	9225	28.05 %	171	0.52 %	32890
Vernier	3922358	39.82 %	3474581	932255	733615	5140450	52.18 %	788641	8.01 %	9851450
Versoix	1223577	62.23 %	278496	154563	210105	643163	32.71 %	99527	5.06 %	1966267
Veyrier	377444	45.69 %	281789	55180	52239	389208	47.11 %	59443	7.20 %	826096
UAP	821368						Unité d'assistance personnelle			821368
ACO	191980						Accueil CO			191980
Non affecté	259816									259816
Totaux	23470894	33.80 %	27128173	6817432	7316472	41262077	59.42 %	4704148	6.76 %	69437119

UNE STABILITÉ FINANCIÈRE

Les comptes 2018 sont positifs. L'évolution des ressources affectées aux terrains illustre le fort engagement des Communes et la confiance du Canton dans un contexte d'essor démographique.

L'exercice comptable de la Fondation s'est clôturé par un bénéfice de 183 956 francs. La variation des réserves liées s'élève quant à elle à un montant de 175 745 francs. L'allocation de l'exercice aux fonds libres est de 8 211 francs ce qui porte le total de ceux-ci à 1 124 259 francs au 31 décembre, soit 2.14 % des recettes d'exploitation de l'année. Ce taux est stable en comparaison de l'an dernier. Il est important de rappeler que la Fondation a été constituée sans capital de dotation.

RESSOURCES D'EXPLOITATION

Les ressources directement gérées par la Fondation s'élèvent à 52 497 892 francs, soit une progression de 1 355 967 francs par rapport à 2017 (+2.65 %). La subvention cantonale octroyée par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) de 23 470 894 francs, a progressé de 0.15 %. Comme indiqué ces dernières années, cet indice est le résultat net de deux tendances inverses. Une première augmentation de 269 540 francs est relative à la couverture des mécanismes salariaux et une seconde de 80 000 francs est spécifiquement accordée pour le financement d'actions en lien avec la migration. D'un autre côté, le Canton continue d'appliquer aux institutions subventionnées une réduction sur les montants accordés l'année précédente. Pour la FASE, il s'agit cette fois-ci d'une baisse de 314 533 francs, soit une diminution de 1.34 %.

D'autres subventions cantonales spécifiques figurent dans les produits pour 46 576 francs. Comme les années antérieures, la Fondation bénéficie de subventions d'organismes tels que le Fonds Jeunesse du DIP et le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES).

Les subventions communales progressent quant à elles de 1 852 899 francs, soit de 7.19 %, en raison de créations de postes qui visent à répondre à de nouveaux besoins sur le terrain dus principalement au fort développement urbain dans les communes de Lancy et Meyrin. Les données rapportées dans les états financiers ne tiennent toutefois pas compte de tout un pan des ressources du dispositif, c'est-à-dire des subventions de fonctionnement directement versées par les Communes à leurs centres, des recettes propres de ceux-ci, ainsi que des éléments dits non monétaires (valeurs locatives des locaux

mis à disposition). Ces ressources indirectes sont reprises dans le tableau « Répartition des ressources liées entre les partenaires » figurant aux pages 42 et 43 de ce rapport.

CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES ET RICHESSE DU BÉNÉVOLAT

Enfin comme chaque année, des donateurs apportent leur aide et sont chaleureusement remerciés ici. Tous ne peuvent être cités mais saluons en particulier la Fondation Philanthropia, contributrice de la somme la plus importante.

Ce descriptif succinct des ressources ne serait pas complet sans mentionner l'apport considérable des heures de bénévolat consacrées au pilotage des actions des centres et à la participation aux différentes instances de la Fondation. La valorisation de ces prestations approche un montant de 4 000 000 francs.

Porte-clés de présence
au Jardin Robinson du Lignon



CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION

Ces charges d'un montant total de 52 173 791 francs sont composées à 96.85 % de coûts de personnel, à 1.50 % de frais de fonctionnement des activités et à 1.65 % de biens et services. Elles ont globalement augmenté de 1 504 187 francs, dont 95.53 % sont relatifs aux engagements supplémentaires de personnel, ce qui illustre une maîtrise de l'évolution des autres charges.

RÉSERVES LIÉES

Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil de fondation a décidé au moment de la clôture de l'exercice d'affecter aux réserves liées les montants suivants :

- » 185 000 francs pour renforcer le Fonds d'appui à la cohésion sociale (Fonds FACS)
- » 185 000 francs pour les travaux d'aménagement des futurs locaux du Secrétariat général
- » 5 300 francs pour le financement complémentaire des actions Ados été 2019

Pour de plus amples explications, nous vous invitons à consulter l'annexe aux comptes 2018 de la Fondation, disponible sur demande.

NB : en vertu de l'application de la norme Swiss GAAP RPC 21, la FASE est tenue de produire un rapport de performance. Les informations contenues dans le rapport annuel 2018 complètent celles données dans l'annexe aux comptes et l'ensemble permet de répondre aux exigences.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF	2018	2017
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
<i>Trésorerie</i>		
Caisses	18 178.10	10 953.15
Banques (comptes équipes TSHM et autres activités)	31 504.90	115 097.96
Caisse centralisée de la Trésorerie générale	628 612.86	voir passif
	<u>678 295.86</u>	<u>126 051.11</u>
<i>Autres créances à court terme</i>		
Débiteurs	3 043 948.17	3 359 054.89
Avance à CT Association P.E.A.S.	0.00	9 000.00
Dépréciation sur avance et débiteurs douteux	(36 341.30)	(46 899.90)
Prêt à CT Association Scène Active	40 000.00	0.00
Avances fournisseurs	54 745.05	27 912.70
Comptes courants hors murs	41 955.51	70 335.10
	<u>3 144 307.43</u>	<u>3 419 402.79</u>
Actifs de régularisation	2 047 262.60	726 160.83
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	<u>5 869 865.89</u>	<u>4 271 614.73</u>
ACTIF IMMOBILISÉ	<u>550 898.13</u>	<u>508 790.13</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>6 420 764.02</u>	<u>4 780 404.86</u>
PASSIF	2018	2017
CAPITAUX ÉTRANGERS	CHF	CHF
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Caisse centralisée de la Trésorerie générale	voir actif	69 547.45
Dettes résultant de l'achat de biens, de services et diverses	1 976 887.07	312 769.08
Passifs de régularisation	413 605.00	447 088.95
Provisions	844 535.10	879 134.00
	<u>3 235 027.17</u>	<u>1 708 539.48</u>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Provisions	181 791.15	147 191.35
	<u>181 791.15</u>	<u>147 191.35</u>
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	<u>3 416 818.32</u>	<u>1 855 730.83</u>
CAPITAUX AFFECTÉS		
Fonds d'investissements	253 661.50	229 790.10
Autres fonds affectés	268 893.08	397 448.58
TOTAL DES CAPITAUX AFFECTÉS	<u>522 554.58</u>	<u>627 238.68</u>
CAPITAUX PROPRES		
Réserves liées pour investissements	360 967.95	218 378.25
Réserves liées pour projets terrain	996 163.85	963 008.65
Fonds libres (fonds propres reportés)	1 116 048.45	1 061 442.26
Allocation de l'exercice aux fonds libres	8 210.87	54 606.19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>2 481 391.12</u>	<u>2 297 435.35</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>6 420 764.02</u>	<u>4 780 404.86</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	2018	BUDGET 2018	2017
	CHF	CHF	CHF
Subvention cantonale (DIP)	23 470 894.00	23 470 894.00	23 435 887.00
Autres subventions cantonales spécifiques	46 576.00	25 000.00	143 894.10
Subventions communales	27 628 763.55	27 987 800.00	25 775 865.00
Autres contributions (Centres et autres partenaires)	1 351 658.65	339 407.00	1 786 279.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>52 497 892.20</u>	<u>51 823 101.00</u>	<u>51 141 925.36</u>
CHARGES D'EXPLOITATION	2018	BUDGET 2018	2017
	CHF	CHF	CHF
<i>Charges de personnel</i>			
Traitements et indemnités	42 565 226.20	41 860 409.00	41 435 177.65
Charges sociales et assurances	7 674 894.60	7 778 166.00	7 383 312.20
Frais de formation et autres charges de personnel	291 206.30	311 000.00	275 892.17
	<u>50 531 327.10</u>	<u>49 949 575.00</u>	<u>49 094 382.02</u>
<i>Biens, services et marchandises</i>			
Fournitures, machines et frais immeuble	365 467.84	396 300.00	358 364.24
Loyers immeuble et autres locations	190 477.80	188 500.00	188 832.75
Prestations fournies par des tiers	260 170.99	240 200.00	225 371.21
Dédommagements et frais de réunions	41 427.56	38 900.00	37 448.44
Frais fonctionn. (TSHM, projets sur fonds affectés, Acces II, etc.)	784 919.41	776 916.00	765 205.05
	<u>1 642 463.60</u>	<u>1 640 816.00</u>	<u>1 575 221.69</u>
TOTAL DES CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION	<u>52 173 790.70</u>	<u>51 590 391.00</u>	<u>50 669 603.71</u>
Résultat d'exploitation avant remises, subventions redistribuées, amortissements et provisions	324 101.50	232 710.00	472 321.65
Escomptes, rabais, remises	0.00	0.00	14 883.20
Subventions redistribuées	202 411.53	237 750.00	195 673.30
Résultat d'exploitation avant amortissements et provisions d'exploitation	121 689.97	(5040.00)	261 765.15
Amortissements	184 752.75	182 750.00	166 037.30
Provisions d'exploitation	(38 500.00)	0.00	28 000.00
Résultat d'exploitation (I)	<u>(24 562.78)</u>	<u>(187 790.00)</u>	<u>67 727.85</u>
<i>Produits et charges hors exploitation, uniques ou hors période</i>			
Résultat des produits et charges hors exploitation, uniques ou hors période (II)	(138 196.45)	0.00	(241 192.52)
<i>Fonds affectés</i>			
Résultat des fonds affectés (III)	(70 322.10)	56 450.00	300 931.13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ALLOCATION AU CAPITAL (I - II - III)	<u>183 955.77</u>	<u>(244 240.00)</u>	<u>7 989.24</u>

* Réserves liées:
- Variation (utilisation - allocation au 31.12) (175 744.90)
- Allocation aux fonds libres (8210.87)

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE



duchosal berney

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la

FASe
Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle
Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la FASe Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des variations des subventions, des fonds affectés et du capital de l'organisation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Le contrôle ordinaire des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 27 avril 2018, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

Responsabilité de la Direction et du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la directive transversale de l'État de Genève « présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paraétatiques », et à la loi relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (J 6 11), incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



FASe Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle
Page | 2

Opinion d'audit

Compte tenu du paragraphe d'observation ci-après et selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes Swiss GAAP RPC.

Par ailleurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse, à la loi J 6 11 sur la FASe Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle, aux articles de loi traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République du Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF), ainsi qu'aux directives transversales étatiques.

Paragraphe d'observation

Les présents états financiers comportent deux divergences avec les normes Swiss GAAP RPC mentionnées au point 2.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

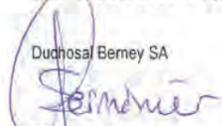
Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Paragraphe relatif à d'autres points

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Duchosal Berney SA


Sébastien Germanier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Caroline Jindra
Experte-réviseur agréée

Genève, le 26 avril 2019
59302182123A/3

Annexes : comptes annuels (bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des variations des subventions, des fonds affectés et du capital de l'organisation et l'annexe)

**DÉCOUVREZ LA VERSION DIGITALE
DE NOTRE RAPPORT ANNUEL
ET PLUS D'INFORMATIONS SUR
NOS ACTIVITÉS SUR WWW.FASE.CH**

ÉDITION

FASe - Secrétariat général
10 rue Blavignac - CP 1376 - 1227 Carouge
022 593 57 00

CONCEPTION & COORDINATION

Valérie Romy Alvite

PHOTOS

Les crédits photos sont mentionnés à côté de celles-ci.

CONCEPT & GRAPHISME

Buxum Communication - www.buxum.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA

PAPIER

BalancePure, Papier FSC ®
100% fibres recyclées

TIRAGE

800 exemplaires

Genève - Juin 2019



ESPACE DE RENCONTRES ET D'ACTIVITES POUR ADOLESCENTS



www.preenbulle.ch



Maison de Quartier



Association des Habitantes du Quartier de la Concorde



transit



TSHM SATIGNY

